

04/10

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 2022

Présents :

Laurence BERTRAND DORLEAC, Mathéa BOUDINET, Timothé BULTINGAIRE, Dominique CARDON, Alain CHATRIOT, Nicolas CHAUSSIN, Simon CORDONNIER, Audrey COURIOL, Pascale EISENBERGER, Antonin FERREIRA, Yannig GOURMELON (départ à 11 h 10), Jérôme GUEDJ, François HEILBRONN, Emeric HENRY, Hugo JEAN, Eberhard KIENLE, Jeanne LAZARUS, Titouan LE BOUARD (départ à 10 h 06 ; procuration à M. JEAN), Adrien LEHMAN, Marie-Christine LEMARDELEY, Yoann LEROUGE, Raykhant LIANOVA, Bathylle MISSIKA, Emma SALLEY (arrivée à 9 h 32), Elphie SANTISO, Raphaël ZAOUATI.

Absents ou excusés :

Anne BISAGNI-FAURE (procuration à Mme LAZARUS), Marie GAILLE (procuration à M. CHATRIOT), Jean-François HUCHET (procuration à Mme LAZARUS), Marie-Christine LEPETIT, François WERNER.

Assistaient à la séance :

| | |
|------------------------|---|
| Pauline BENSOUSSAN | Directrice du pilotage |
| Stéphanie BALME | Doyenne du Collège Sciences Po |
| Pierre CHARBONNIER | Chargé de recherche CNRS à Sciences Po |
| Gabriela CROUZET | Directrice des admissions |
| Myriam DUBOIS-MONKACHI | Directrice de la formation par intérim |
| Ismahane GASMI | Chargée de mission |
| Jérémie LOUSSOUARN | Représentant du recteur |
| Bruno PALIER | Directeur de recherche du CNRS à <i>Sciences Po</i> |
| Sébastien THUBERT | Directeur de la vie de campus et de l'engagement |
| Mathias VICHERAT | Directeur de l'IEP de Paris |

*

* *

| | |
|--|----|
| I. Élection de la vice-présidente enseignante ou du vice-président enseignant du Conseil de l'Institut | 4 |
| II. Élection d'une représentante ou d'un représentant des chargés d'enseignement membre du Conseil d'Administration de la FNSP | 4 |
| III. Présentation du rapport final sur les interactions entre recherche et enseignement à Sciences Po | 5 |
| IV. Point d'étape relatif au projet de cours obligatoire pour le Collège universitaire sur les transformations environnementales | 12 |
| V. Discussion sur l'adoption d'un texte d'opposition à l'extrême droite | 16 |
| VI. Présentation du bilan 2021 de la campagne d'admission | 25 |
| VII. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 15 février et du 8 mars 2022 | 29 |
| VIII. Échange d'informations sur des questions diverses | 29 |

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 2022**

La séance est ouverte à 9 h 05 par Jeanne LAZARUS.

Jeanne LAZARUS

Bonjour à tous et à toutes. Bienvenue à ce Conseil de l'Institut ; nous accueillons aujourd'hui beaucoup de nouveaux membres. Il s'agit d'abord d'Eberhard KIENLE, le nouveau Président du Conseil scientifique, ainsi que nos nouveaux élus chargés d'enseignement.

Je vous propose, très rapidement, que nous fassions un tour de table pour que chacun se présente et dise de quel Collège il est représentant ou représentante ; ce sera une façon d'accueillir nos nouveaux membres.

Titouan LE BOUARD

Bonjour ; je suis élu, représentant des étudiants pour la liste SPES UNEF.

Hugo JEAN

Bonjour ; je suis également élu étudiant pour l'UNEF.

Raykhant LIANOVA

Bonjour ; je suis élue étudiante pour SPES.

Mathéa BOUDINET

Bonjour ; je suis élue, représentante des doctorants.

Yoann LEROUGE

Bonjour ; je suis représentant pour le syndicat étudiant Nova.

Antonin FERREIRA

Bonjour ; je suis représentant des étudiants.

Timothé BULTINGAIRE

Bonjour ; je suis représentant des étudiants pour le syndicat Solidaires étudiant-e-s et Emma SALLEY qui est n'est pas encore arrivée également.

Pascale EISENBERGER

Bonjour ; je représente les chargés d'enseignement, issu du Collège public.

Dominique CARDON

Bonjour ; je suis représentant pour les professeurs des universités.

Adrien LEHMAN

Bonjour ; je suis chargé d'enseignement issu du secteur public.

Yannig GOURMELON

Bonjour ; moi, c'est du côté privé. J'en profite pour présenter Jérôme GUEDJ qui est du même collège et qui devrait arriver dans quelques minutes.

Bathylle MISSIKA

Bonjour ; je suis élue des représentants enseignants, issu du service public.

Alain CHATRIOT

Bonjour ; je suis représentant des professeurs de la faculté permanente.

François HEILBRONN

Bonjour ; je suis professeur associé.

Nicolas CHAUSSIN

Bonjour ; je suis régisseur, élu salarié pour la CFTC.

Emeric HENRY

Bonjour ; je suis représentant de la faculté permanente.

Pauline BENSOUSSAN

Bonjour ; je travaille à la direction de la formation et je suis directrice du pilotage.

Sébastien THUBERT

Je suis directeur de la vie de campus et de l'engagement.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Bonjour ; je suis directrice de la scolarité de la réussite étudiante et directrice de la formation par intérim.

Jeanne LAZARUS

Je suis professeur de sociologie, représentante à la faculté permanente.

Mathias VICHERAT

Bonjour ; je suis le directeur de Sciences Po.

Laurence BERTRAND DORLEAC

Je suis présidente de la FNSP.

Jérémie LOUSSOUARN

Bonjour à toutes et à tous ; je suis présent pour le rectorat de Paris.

Simon CORDONNIER

Bonjour ; je suis élu salarié sur la liste CFDT et vice-président salarié.

Audrey COURIOL

Bonjour ; je suis élue CFDT et représentante des salariés.

Ismahane GASMI

Bonjour ; je travaille à la direction du pilotage et je suis notamment en charge de la gestion des conseils.

Marie-Christine LEMARDELEY

Je suis adjointe à la maire de Paris et je représente la Ville de Paris.

Eberhard KIENLE

Bonjour, je suis le nouveau président du Conseil scientifique depuis quelques jours.

Raphaël ZAOUATI

Bonjour ; vice-président étudiant, élu NOVA.

Elphie SANTISO

Bonjour ; je suis élue salariée pour les autonomes FO.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup. Quelques mots sur l'ordre du jour qui a été un tout petit peu changé puisque nous avons rajouté un point sur la présentation du cours du Collège universitaire sur les transformations environnementales. Un autre point sera dans les questions diverses. Il s'agit d'un texte que nous

voudrions, Mathias VICHERAT et moi-même, faire discuter, éventuellement, et faire adopter par le conseil. Nous nous excusons de vous l'avoir envoyé au dernier moment. Vous allez le recevoir très vite, pour avoir le temps de le lire. Il s'agit d'un texte pour protester contre les attaques dont Sciences Po a été victime la semaine dernière et pour réaffirmer que Sciences Po s'oppose à l'extrême droite. Nous aurions bien aimé l'envoyer plutôt ; nous en sommes tout à fait désolés.

I. ÉLECTION DE LA VICE-PRESIDENTE ENSEIGNANTE OU DU VICE-PRESIDENT ENSEIGNANT DU CONSEIL DE L'INSTITUT

Jeanne LAZARUS

Nous avons un candidat qui est M. LEHMAN. Je vous laisse la parole.

Adrien LEHMAN

Merci, madame la présidente. Madame la présidente, chers collègues, je suis très heureux de faire votre connaissance aujourd'hui. C'est un peu spécial, pour mon premier Conseil de l'Institut, de prendre la parole dans les premiers. Il faut bien débiter les choses d'une manière ou d'une autre. Je sais que nous avons un agenda très chargé ; je vais donc faire très vite. J'ai eu l'occasion d'échanger avec un certain nombre d'entre vous ces derniers jours. J'ai, également, longuement discuté avec Pascale EISENBERGER qui exerçait ces fonctions pendant les trois années précédentes et avec un certain nombre d'anciens vice-présidents et d'anciennes vice-présidentes, enseignants et enseignantes ou étudiants et étudiantes du Conseil de l'Institut. Je serais heureux d'exercer ces fonctions si vous me faites cette confiance.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup. J'en profite pour remercier Pascale EISENBERGER d'avoir assuré cette fonction avec brio. S'il n'y a pas d'autres candidatures, je propose que nous passions au vote. Vous avez reçu vos identifiants.

Madame GASMI va nous annoncer les procurations.

Ismahane GASMI

Mme BISAGNI-FAURE et M. HUCHET donnent procuration à Mme LAZARUS et Mme GAILLE à M. CHATRIOT.

Jeanne LAZARUS

Merci. Nous vous laissons procéder au vote.

Mme GASMI, si tout le monde a voté, pouvez-vous nous annoncer le résultat du vote ?

Ismahane GASMI

Nous avons 25 voix pour et trois votes blancs.

Jeanne LAZARUS

M. LEHMAN félicitations et merci à vous de vous engager dans cette fonction.

M. LEHMAN est désigné vice-président enseignant du Conseil à l'unanimité des voix exprimées.

II. ÉLECTION D'UNE REPRESENTANTE OU D'UN REPRESENTANT DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FNSP

Jeanne LAZARUS

Nous passons à l'élection d'un représentant ou d'une représentante des chargés d'enseignement au Conseil d'administration de la FNSP. Le vote se déroule parmi les chargés d'enseignement. Vous êtes donc seulement cinq à voter. Je laisse la parole à M. GOURMELON.

Yannig GOURMELON

Bonjour ; je me présente à ce poste, un peu dans la continuité des trois dernières années. J'ai beaucoup discuté avec Romaric et Julie qui tenait ce poste. L'objectif est d'assurer le lien et de continuer dans cet esprit d'apaisement qui, je pense, marche bien. Tel est le sens de ma candidature.

Jeanne LAZARUS

Merci. Je cède la parole à Mme EISENBERGER.

Pascale EISENBERGER

Merci ; madame la présidente, monsieur le directeur, chers membres du conseil, je me présente également. J'enseigne l'anglais à l'Université Paris Cité depuis de nombreuses années. J'enseigne, principalement, l'anglais, pour la communication scientifique. J'ai commencé dans le secondaire, au lycée de Sartrouville. Contrairement à certains et certaines d'entre vous, je n'ai pas été une étudiante de Sciences Po, mais de la faculté de Nanterre. Pour la petite anecdote, ma présidente de jury d'agrégation était Marie-Christine LEMARDELEY ; je suis toujours très touchée de m'exprimer devant elle. J'ai été élue, il y a trois ans.

Pendant trois ans, j'ai beaucoup travaillé avec les différents membres des communautés. J'aimerais revenir sur trois moments forts de mon mandat.

Le premier est la Commission de suivi social. Je trouve qu'envoyer un membre du Conseil de l'Institut auprès du Conseil d'administration qui connaît les dossiers que la C2S examine serait très précieux.

Le deuxième moment fort, évidemment, aura été le groupe de travail sur les violences sexistes et sexuelles. Nous avons beaucoup échangé, à l'époque, sur l'importance d'avoir des *role models*, pardon pour l'expression. C'est une institution où il y a 60 % d'étudiantes et 40 % d'enseignantes et souvent dans des disciplines dites « soft », comme la mienne.

Le troisième moment fort, évidemment, aura été le Comité de recherche de la nouvelle direction, en l'occurrence du nouveau directeur. J'avais été très sensible au projet présenté, avec la double jambe, apaisement et dépassement et aussi, monsieur le directeur, à votre message. Vous aviez dit que vous n'étiez pas destiné à aller à Sciences Po ; moi non plus. Forte de cette expérience et de ce que je peux incarner pour Sciences Po, j'ai présenté ma candidature à mes quatre collègues. Merci.

Jeanne LAZARUS

Merci. Nous vous laissons procéder au vote.

Jeanne LAZARUS

Le résultat est de trois voix pour M. GOURMELON et de deux voix pour Mme EISENBERGER. Félicitations M. GOURMELON.

M. GOURMELON est désigné membre du Conseil d'administration de la FNSP par 3 voix.

III. PRESENTATION DU RAPPORT FINAL SUR LES INTERACTIONS ENTRE RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT A SCIENCES PO

Jeanne LAZARUS

Nous passons au troisième point à l'ordre du jour qui est la présentation par Bruno PALIER, professeur de sciences politiques, de son rapport qui est un immense travail que nous avons pu suivre au long des discussions successives que nous avons eues avec lui. Vraiment, merci pour ce travail et ce travail en commun avec le conseil, notamment. Nous avons décidé, pour avoir le plus de temps possible pour la discussion, que Bruno PALIER fasse une présentation très courte et que nous passions, ensuite, directement aux questions. Je vous laisse la parole.

Bruno PALIER

Merci beaucoup. Bonjour à toutes et à tous. Très rapidement, une présentation de la version longue d'un rapport que j'étais venu présenter, dans sa version courte et initiale, le 23 septembre, au Conseil de

l'Institut. Grâce aux diverses interactions que j'ai pu avoir avec de nombreux membres de Sciences Po, mais aussi de ce conseil, j'ai pu élaborer une version plus longue et plus importante de ce rapport. Il est construit en quatre parties. Vous l'avez vu, la première partie essaie de rappeler le positionnement de Sciences Po, tel que nous le concevons, les membres de la faculté permanente, les enseignants-chercheurs, les vacataires, les doctorants, autour d'une conception des sciences humaines et sociales internationalisée, interdisciplinaire, pluraliste et contextualisée. C'est ce qui marque notre identité à Sciences Po, aussi bien en matière de recherche, de formation que de ce que viennent chercher les étudiants dans les différents cours qui leur sont proposés.

Je ne vais pas revenir sur le positionnement à l'international de Sciences Po. Je voudrais, simplement, mentionner le fait qu'il m'a semblé nécessaire de spécifier, à côté de l'appellation usuelle depuis une dizaine d'années de Sciences Po, comme université de recherche en sciences humaines et sociales, le fait que nous formions les acteurs de la décision économique, sociale, environnementale et politique. Je pense qu'il faut lever les ambiguïtés autour d'universités de recherche qui, parfois, amènent à penser qu'il y aurait encore un dédoublement de Sciences Po autour de la recherche, d'une part, et la formation d'acteurs de la décision, d'autre part. L'idée est bien de mettre les sciences humaines et sociales dans notre conception, au service, à la fois du positionnement de Sciences Po, dans la recherche, mais aussi au service de la formation de nos étudiants, y compris de l'EXED.

Voilà un peu la première partie.

Sur la deuxième partie, je fais le point sur la contribution des uns et des autres à la formation et, notamment, regarder la mobilisation de la faculté permanente, mais aussi la mobilisation des doctorants. Je dois souligner combien le dialogue que j'ai pu engager, à la suite de ma présentation, le 23 septembre, avec Nathan RIVET, notamment, m'a permis d'étoffer la vision du rôle pris par les doctorants au sein de la formation de Sciences Po, au Collège comme ailleurs, et puis les chargés d'enseignement vacataires, bien sûr.

J'ai essayé de montrer combien il y avait eu d'innovation et d'expérimentation en matière d'initiation à la recherche. Nous pouvons appeler initiation à la recherche ce qui est souvent vécu comme des cas pratiques, comme des activités de groupe par les étudiants qui sont souvent des activités de recherche appliquées et qui se sont démultipliées à Sciences Po.

J'ai aussi essayé de montrer combien il y avait la possibilité de mettre en place une collaboration plus forte entre les enseignants-chercheurs d'un côté, et, d'autre part, les personnes qui ont en charge les évolutions de la formation, notamment autour de ce que j'appelle un binôme ou un tandem entre responsables scientifiques et responsables pédagogiques. Nous pourrions revenir sur ce point si vous le souhaitez.

Enfin, la troisième partie fait des propositions qui viennent de nombreuses discussions que j'ai pu avoir avec les uns et les autres, et notamment avec beaucoup de membres de du Conseil de l'Institut. Le premier point est d'essayer de favoriser l'étoffement de notre capacité à former. Notre nouveau directeur s'y est engagé, accroître la taille de la faculté permanente, mais aussi essayer de mobiliser mieux encore les doctorants. Il convient également de se demander s'il n'est pas possible de mobiliser, de façon plus structurelle, les chargés d'enseignement vacataires. Cela vient d'une discussion notamment avec Pascale EISENBERGER, autour des écoles, autour de certains et certaines qui jouent un rôle qui va bien souvent au-delà de seulement donner 24 heures de cours régulièrement en proposant, éventuellement, un statut d'adjunct ou quelque chose comme cela ; en tout cas c'est à réfléchir.

Au-delà d'étoffer, il faut aussi, je crois, fluidifier les relations entre le monde des sciences humaines et sociales et le monde de la formation en étant mieux capable d'identifier les besoins de cours, en essayant de les formaliser mieux, ce n'est pas toujours le cas, de même que les offres de cours que peuvent fournir les membres de la faculté permanente, les chargés d'enseignement qui sont intéressés à donner des cours à Sciences Po ou bien des doctorants. Nous sommes dans un état assez embryonnaire de cette formalisation des besoins et de l'offre. Un travail pourrait être fortement développé, de ce côté, une fois que les habitudes seraient prises, d'une meilleure formalisation de l'offre et de la demande. Nous pouvons également espérer qu'il y ait une meilleure capacité d'optimiser les ressources, en matière de formation à Sciences Po.

Au-delà de cette fluidification, il me semble important de tendre de plus en plus à coconstruire un certain nombre de choses. Nous avons, à Sciences Po, une organisation qui sépare très fortement le monde de la recherche et le monde de la formation. Pour autant, il paraît important de coconstruire, notamment, les plans de recrutement de la faculté permanente qui relève plutôt de la direction scientifique des centres

de recherche, avec une interaction plus ou moins approfondie, avec les écoles, avec le Collège. Il s'agirait donc de le faire de façon beaucoup plus conjointe ou conjuguée, de même pour l'évolution des maquettes, l'évolution des cours, l'évolution des écoles ; il faudrait, peut-être, un peu plus arriver à prendre en compte les positions, notamment des membres de la faculté permanente.

Au cœur de cette coconstruction, il me semble qu'il y a ce tandem dont je parlais déjà, entre les responsables pédagogiques qui ont en charge énormément de choses dans le monde de la formation et les responsables scientifiques qui existent déjà, mais qui n'accomplissent pas tous les mêmes tâches et avec un même degré d'engagement en fonction des personnes, mais aussi des endroits, des écoles et des collèges. Un travail pourrait donc être mené, de ce point de vue.

Enfin, il me semble qu'il est possible, autour de cette conception partagée dont je parlais, au début, de mieux intégrer nos visions, nos perspectives et nos réflexions, autour de nos conceptions de l'enseignement et de la recherche et, notamment, de faire appel, de façon plus régulière, peut-être plus structurelle, aux conseils qui ont en charge à la fois les questions d'enseignement et les questions de recherche, à la fois le Conseil d'administration et ce Conseil de l'Institut.

Je terminerai sur une proposition qui consisterait à associer, de façon plus continue, le Conseil de l'Institut aux différentes évaluations, à la fois des réformes et des maquettes, dont le conseil a la charge. Je pourrais développer, si vous le souhaitez, mais l'idée serait, peut-être, de solliciter, en amont, ce conseil autour d'une perspective d'évaluation d'un certain nombre de réformes ou de maquettes et que le suivi de cette évaluation soit assuré par le CI.

Voilà. C'était très court. L'idée était plutôt d'entendre vos réactions. La quatrième partie est consacrée à rappeler les positions des différents centres et départements sur la conception des sciences humaines et sociales de l'excellence du rôle de la faculté permanente et de la gouvernance qui avait pu être établie, collectivement par différents centres et départements, au printemps dernier. Je vous remercie.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup pour cette synthèse.

Alain CHATRIOT

Merci pour ce travail impressionnant. Je pense dans l'ampleur des questions abordées, qu'il y a de quoi nous faire réfléchir pour l'ensemble du fonctionnement de l'Institution, sur une question sur laquelle nous avons parfois moins de temps de débattre en conseil, mais qui est vraiment très importante devant nous. Je prends très volontiers la parole parce que, lors de la session de septembre, Bruno l'a rappelé discrètement, j'avais réagi un petit peu, ne me reconnaissant pas totalement dans le tableau qui nous était proposé en étape intermédiaire. Je trouve, à présent, que nous avons une vision d'ensemble d'un certain nombre de questions qui sont devant nous et qui sont vraiment des questions importantes, pour toutes les communautés de Sciences Po, aussi bien étudiants, faculté permanente, enseignants vacataires, mais aussi personnels administratifs, dans l'aide et dans le soutien de toutes ces initiatives. Je ne vais pas faire un long discours et répéter tous les points qui sont dans ce rapport. Je fais, moi aussi, le vœu que la dimension de fluidification dans l'offre et la proposition des cours soient un élément sur lequel nous réussissions à avancer dans les mois et les années qui viennent. Ce n'est sans doute pas l'étape la plus simple, mais je trouve que c'est une bonne chose que le rapport le mette comme un point majeur de progression possible.

Je voudrais juste rappeler, puisque c'est l'un des derniers points que Bruno PALIER vient d'aborder, dans sa présentation, qu'autant je ne pense pas que nous puissions surcharger... il suffit de penser à nos ordres du jour et à la régularité de nos réunions, notre travail en conseil ; pour autant, pour le Conseil de l'Institut, il y a un certain nombre de questions dont nous aimerions, effectivement, voir le sujet apparaître dans nos ordres du jour. Je n'étonnerai personne, puisque c'est quelque chose que je répète souvent, ici, au détour de deux brefs paragraphes dans ce pourtant très roboratif rapport, la question des chaires est abordée brièvement, prudemment, avec cette jolie phrase indiquant, s'agissant des autres, que les dynamiques à l'œuvre sont moins lisibles ; il y a un potentiel, mais au fond, il faudra que nous comprenions, un moment, si cet instrument est efficace et dans quelle mesure. Nous devons comprendre, si c'est un élément qui doit perdurer, quel sens il doit avoir. Je pense que tous les sujets ne peuvent pas revenir et être longuement débattus en Conseil de l'Institut, mais un certain nombre font partie de nos missions d'évaluation. Je trouve, de ce point de vue, qu'avoir ce rapport qui balaye tous les sujets est un outil très précieux pour les mois qui viennent.

Il y aurait, ensuite, beaucoup de choses à dire. Bruno PALIER a fini par ce point. Je trouve très intéressant que l'ensemble des consultations, aussi bien des centres de recherche que des populations étudiantes, aient donné lieu à un certain nombre d'éléments intégrés dans le rapport et en annexe. Je trouve, là aussi, que cela nous fait une ressource collectivement, pour penser notre Institution, indépendamment même des différents conseils. Toute une série d'autres questions concerne sans doute davantage le Conseil scientifique. Je trouve que nous avons vraiment un outil très riche qui nous fait réfléchir sur tout ce que nous pouvons encore améliorer. Ce n'était donc pas une question, mais un commentaire général et le rappel un peu trop habituel de la question des chaires.

Adrien LEHMAN

Merci, monsieur, pour ce rapport qui est le premier que je lis au Conseil de l'Institut et dont j'ai pu apprécier le caractère très complet et très dense. Je voulais juste dire que je me suis particulièrement intéressé aux problématiques qui touchent les chargés d'enseignement, assez naturellement, et notamment les trois développements que vous consacrez, dans votre rapport, à ce sujet. Pour moi c'est davantage un problème de valorisation et de structuration qu'un chantier véritablement 100 % à construire. D'abord de valorisation, parce que je remarque, lorsque je vois mes collègues enseignants, plutôt issus du secteur public, puisque c'est là où j'ai le plus de visibilité, qu'ils font beaucoup plus que simplement ce qu'il y a dans leur contrat de vacation, à savoir donner des cours, certains publient des ouvrages, dont certains ont une portée davantage vulgarisatrice et d'autres une portée qui est davantage de recherche, en tout cas de synthèses de leurs activités professionnelles. D'autres écrivent des notes. Dans le cadre des chaires, par exemple, un collègue est spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques. Il a pris un poste à Mayotte et en a tiré une note dans le cadre de la chaire outre-mer. Je pense que de très nombreuses choses existent déjà. C'est donc fondamentalement un problème de valorisation. L'actif existe déjà. Il n'y a plus qu'à les intégrer dans le bilan. Ensuite il n'y a plus qu'à les valoriser. Je suis conscient que le « plus qu'à » est probablement un peu naïf.

Pour ce qui est de la structuration, je crois, je parle sous votre contrôle, que les grandes organisations aiment bien quand il y a des comités, quand il y a un sponsor, quand il y a un responsable opérationnel, quand il y a des relevés de décisions. Quand il n'y a pas toute cette structuration, le premier réflexe est de se dire qu'il n'y a rien ou qu'il n'y a pas grand-chose. En même temps, les organisations anciennes comme Sciences Po ont un mode de fonctionnement artisanal, dans le sens positif du terme ; depuis 150 ans, des savoirs, des connaissances, des pratiques se transmettent. La vérité est que les chargés d'enseignement, depuis longtemps, ont ce rôle, je crois, dans l'organisation de l'École. Peut-être, effectivement, que davantage de structurations formelles ou de formalisations aideraient à le valoriser et à nous permettre de prendre conscience, collectivement, de ce phénomène. Merci, madame la présidente.

Simon CORDONNIER

Merci pour ce rapport, effectivement, très complet. Je m'interroge sur le partage de la conception de l'université de recherche, au sein de la communauté de Sciences Po dont je ne suis pas... malheureusement, c'est vraiment quelque chose que je regrette, à titre personnel, mais je n'ai pas le sentiment que tout le monde est d'accord sur l'université de recherche que Sciences Po est, ou prétend être. J'ai l'impression qu'il y a des points d'achoppement, par rapport au projet proposé sur la réduction du nombre de cours où se heurtent différentes logiques. Il y a, d'une part, l'idée que nous devrions devenir réellement une université de recherche, et donc renforcer les cours en sciences sociales, renforcer le travail personnel des étudiants, etc. ; c'est quelque chose à quoi je crois, à titre personnel. D'autre part, il y a la notion d'employabilité telle que perçue, d'une part, par le corps étudiant notamment français et, d'autre part, par les employeurs, notamment français. En l'occurrence, j'ai l'impression que nous sommes dans une difficulté qui est que les étudiants et les étudiantes perçoivent leur employabilité, notamment, par le nombre de cours leur donnant des compétences identifiées comme étant directement professionnalisantes et répondant à la demande des employeurs ce qui, à titre personnel, me semble être assez largement une illusion, mais une illusion très fortement partagée par les employeurs français. Comment sortons-nous de cette injonction des employeurs français, à ce que les étudiants arrivent directement formés, je caricature un peu, à leur méthode interne. Je trouve que nous en sommes quasiment là dans le discours des employeurs, parfois. Comment résoudre cette contradiction qui me semble être moins prégnante chez les étudiants internationaux, plus habitués à des modèles beaucoup

plus ancrés sur les sciences sociales ? C'est pour cela qu'à PSIA, à mon sens, la réforme de la réduction du nombre de cours a mieux fonctionné qu'ailleurs puisque le corps étudiant est beaucoup plus internationalisé et les débouchés le sont tout autant. La question est donc un peu moins prégnante que dans le système français, mais comment faisons-nous évoluer le système français sur ces points, sachant que les concurrents, si nous pensons à une École telle que l'EMI, sont plutôt des Business School très orientées sur des cours identifiés, encore une fois, comme étant professionnalisants, même si je continue à dire que c'est, en partie, une illusion ? Merci.

Eberhard KIENLE

Merci beaucoup. Je voudrais juste souligner, au risque de mettre Bruno dans l'embarras, que c'est la première fois que je le salue pour ce rapport que je trouve vraiment très intéressant avec une grande portée.

Autant je souscris à la meilleure coordination entre la formation, d'une part, et la recherche, d'autre part, autant je voudrais juste soulever un point que nous avons déjà discuté, en aparté. Il me semble, bien qu'il faille, en effet, travailler davantage dans cette direction, tout en prenant en compte les remarques des prédécesseurs, qu'il faut se garder aussi de vouloir vraiment trouver une adéquation parfaite entre la recherche, d'une part, et la formation d'autre part. Ce sont deux choses qui, notamment à Sciences Po, ne vont pas aller exactement toujours de pair. Cela va de pair, évidemment, pour ceux parmi nous qui cherchent un parcours dans la recherche, mais pas nécessairement pour les autres. Essayons de coordonner, sans nécessairement subordonner la recherche à la formation ou la formation à la recherche. Cela me paraît très intéressant et très important. J'aimerais aussi insister, comme toi, Bruno, sur le fait qu'il y aura nécessairement des conséquences ou des effets ou des répercussions sur la structure institutionnelle de Sciences Po. Je pense qu'il ne faudra pas les éviter, mais en discuter, pas nécessairement ici. Il y a, en effet, dans ce domaine, encore des choses à faire.

François HEILBRONN

Je n'avais pas de commentaire particulier sur le rapport que je trouve intéressant, mais je voulais répondre à M. CORDONNIER sur l'illusion des étudiants et l'illusion des employeurs. Je suis en total désaccord avec lui. Je pense qu'il y a deux types de masters, à Sciences Po. Il y a les masters de recherche et les masters professionnalisants. Effectivement, pour les masters professionnalisants, nous avons un enjeu crucial et nous avons très peu de temps pour retransformer les brillants jeunes étudiants et jeunes étudiantes en sciences humaines en personnes compétentes, soit dans le service public soit dans le domaine privé, soit dans le domaine international. Nous avons déjà abordé cette question dans ce conseil. J'ai toujours critiqué le fait que nous sommes passés de 14 semaines à 12 semaines de trimestre, que nous essayons de réduire encore plus la charge horaire des cours. Nous avons 36 semaines pour transformer, en tous les cas, à l'École du Management de l'Innovation, dont je suis un des professeurs, des étudiants qui ne connaissent rien à l'entreprise - certains n'ont même pas fait un stage en entreprise, ce que je regrette, dans le premier cycle même s'ils ont le temps de le faire - en jeunes professionnels compétents, opérationnels immédiatement, ce qui les oblige, à 80 %, 90 % d'entre eux, à prendre une année de césure entre la première année de master et la deuxième année, pour se professionnaliser, ce qui est une bonne chose. Cela les oblige quand même. Nos enseignements ne sont pas assez denses. Cela nous a permis, notamment, dans le master Finance et Stratégie, de devenir très compétitifs depuis 15 ans, avec HEC, l'ESSEC, Sup de Co et les grandes écoles d'ingénieurs, notamment auprès des grands cabinets de conseil et des grandes banques d'affaires. La qualité professionnelle de nos enseignements est bonne. Si nous venions à réduire ces enseignements pour augmenter les sciences sociales, ce serait une catastrophe. Je ne comprends pas cette attitude, surtout que nous avons le Collège. Le Collège doit être le sas de formation et non pas les masters professionnalisants, sauf pour les étudiants qui viennent de l'extérieur avec, notamment, des formations d'ingénieurs et des formations en école de commerce qui viennent justement à Sciences Po pour recevoir ces enseignements en sciences sociales. Effectivement, il faut envisager ce qui avait été fait à une époque, à savoir des sas d'entrée de deux ou trois semaines au cours desquelles nous pourrions leur donner des enseignements de sciences sociales très riches. Déshabiller nos écoles professionnalisantes que sont l'École d'Affaires publiques, l'École du Management, l'École d'Affaires urbaines pour donner plus de cours en sciences sociales est un danger énorme pour la compétitivité de notre école.

Jeanne LAZARUS

Je vous propose que nous n'ouvrons pas ce débat qui pourrait nous prendre plus d'une séance, je pense, voire plusieurs années. D'ailleurs, c'est un débat qui est en cours en permanence. Nous avons eu deux positions assez claires.

Titouan LE BOUARD

Nous voulions juste rejoindre, en partie, ce que disait M. CORDONNIER, sur l'idée que la plus-value de Sciences Po est celle d'être intégré dans la société, de porter l'intérêt général et donc la question des sciences sociales et la question de l'articulation entre recherche et professionnalisme. C'est l'âme de Sciences Po qui motivait aussi Émile BOUTMY, à l'époque. C'est, je pense, ce qui doit faire Sciences Po ; ça doit être le fil rouge qui doit nous guider dans les enseignements et dans les maquettes pédagogiques. C'est aussi là, je pense, où le rapport de M. PALIER est intéressant, à savoir renforcer, chaque fois, cette logique entre professionnalisme, recherche, ce qui permet de créer des citoyens éclairés.

Jérôme GUEDJ

Bonjour à toutes et à tous. Pardon de ne pas avoir été présent au moment où nous nous présentions. Nous sortons d'une campagne électorale pour être présents ici. Lorsque nous sortons d'une élection, il faut toujours se rappeler les propositions que nous avons mises sur la table, devant ceux qui nous ont confié le mandat. Or, il s'avère, dans le rapport, que la question du recrutement des enseignants vacataires est évoquée et la manière dont celle-ci contribue ou non à l'irrigation de l'offre. Il s'avère que nous sommes plusieurs, au moment où nous sommes soumis au vote, à avoir posé la question sur la manière dont les enseignants vacataires, et donc leur recrutement, pouvaient être plus et mieux insérés notamment dans ces questions relatives de recherche, pour dire les choses différemment, de sortir un peu du sentiment - nous aurons l'occasion d'en reparler à plusieurs reprises, je pense, ici - d'isolement des enseignants vacataires, en tous les cas d'absence d'intégration dans un dispositif collectif. Je trouve que les questions qui sont posées, avec la mention consistant à dire que le recrutement des enseignants vacataires répond davantage à une logique de l'offre qu'à une logique des besoins identifiés, sont un sujet - parce que je le redis, nous avons posé la question, au moment de l'élection, devant le C1 et le C2 - qu'il vaut vraiment le coup de creuser. Actuellement, beaucoup de témoignages ou d'expériences personnelles attestent du fait qu'il n'y a quasiment aucune relation entre des enseignants vacataires et même les chaires auprès desquelles nous pourrions être rattachés en théorie. Je le dis, en tout cas dans le ressenti des uns et des autres. Je termine par l'une des pistes proposées par Bruno PALIER, à savoir la question de la « semestrialisation » mise sur la table et donc la réflexion sur une annualisation, consistant à voir si cet aspect des choses ne peut pas aussi permettre de s'insérer dans une temporalité plus propice à ces interactions. Dans tous les cas, ce n'était pas directement l'objet du rapport, mais je trouve que cela fait le lien avec des sujets qui nous tiennent à cœur.

Titouan LE BOUARD

Très rapidement pour, déjà, remercier M. PALIER pour ce rapport extrêmement riche et intéressant. Je voulais revenir sur la question de l'articulation à Sciences Po et la situation entre recherche, professionnalisation, etc. Je pense qu'il y a vraiment une aspiration du côté des étudiants d'avoir plus de libertés dans leur parcours. Seulement, c'est un équilibre qui est difficile à garder, à Sciences Po, entre professionnalisation et recherche, mais c'est cet équilibre qui rend les études attrayantes et qui fait que beaucoup d'étudiants choisissent Sciences Po, aujourd'hui. Je pense qu'il faut davantage renforcer les sciences humaines au Collège universitaire, en faire vraiment un socle de connaissances suffisamment important pour tous ceux qui passent par Sciences Po, dès la première année après le bac et ensuite permettre aux étudiants de choisir, en master, s'ils préfèrent un cursus plus professionnalisant ou s'ils préfèrent davantage de recherche avec la possibilité d'avoir des modules d'initiation à la recherche pour avoir, à un moment, dans leur scolarité avoir plus de liberté et décider s'ils ont envie d'allier les deux ans et, dans tous les cas, de trouver un équilibre qui correspond à chacun et aussi aux aspirations professionnelles, à l'issue de ces études.

Jeanne LAZARUS

La conclusion est de ne pas choisir entre la professionnalisation et les sciences humaines. Je crois que c'est la façon dont fonctionne cette Institution. Je voudrais juste ajouter, à cette série de commentaires et de questions, un point sur la suite de ce rapport et la façon dont toutes ces propositions seront ou non mises en œuvre, ou non discutées. Comme l'une des propositions est que le Conseil de l'Institut joue le rôle d'évaluateur, je pense que l'une des façons de suivre ce rapport est que le conseil, justement, au fur et à mesure, peut-être sous la forme d'un groupe de travail – il faudrait que nous trouvions les bonnes modalités – regarde les propositions que nous souhaitons garder, celles à court terme et celles à long terme. Ce n'est pas forcément facile à faire. Je pense qu'il faudrait beaucoup de temps et qu'il faudrait un groupe de travail dédié où nous prendrions les propositions une par une et nous les débattrions. Nous n'avons pas le temps de le faire ce matin, mais, en tout cas, nous vous remercions chaleureusement pour que ce rapport très riche, comme le disait M. CHATRIOT, dont on peut tirer beaucoup de choses. Il restera certainement comme une référence, quelque chose sur quoi nous pourrions revenir pour nous interroger sur les questions qui nous traversent.

Emeric HENRY

Je vais dire un mot rapide. Je sais que tu ne veux pas que nous lancions le débat, sur la distinction entre cours professionnalisant et cours de recherche. Je pense qu'il faut peut-être arrêter cet antagonisme entre les deux. Le cours de sciences sociales et le cours de recherche vont être utiles dans les professions. Les étudiants sont, par définition, dans des cours professionnalisants et ce d'autant plus en fonction des écoles dont nous parlons. Ça ne serait peut-être pas immédiatement, mais plus à long terme. Ce sera peut-être moins vrai à l'EMI, mais lorsque nous parlons de l'École des Affaires publiques, je suis obligé de réagir. Il n'est pas possible de dire qu'un cours de sciences sociales ne sera pas professionnalisant à l'École des Affaires publiques. Je pense qu'il faut arrêter cet antagonisme et, peut-être, réfléchir plus à une coconstruction.

Mathias VICHERAT

Merci. Juste en quelques secondes. Je voulais, pour commencer, remercier et féliciter Bruno PALIER pour son rapport. C'est effectivement un travail très intéressant pour les différents conseils et il mènera, j'en suis sûr, à des mesures concrètes. Je pense que c'est bien le rôle du Conseil de l'Institut d'avoir un suivi et une évaluation des différentes mesures.

Un des enjeux majeurs sera, évidemment, le directeur et la directrice de la formation et de la recherche. L'idée n'est pas de subordonner l'une à l'autre, mais bien de conjuguer. La clôture des candidatures intervient le 28 avril. L'idée est d'avoir une personne qui commencera sa mission d'ici l'été et au plus tard en septembre.

Sur les chaires, évidemment, il faut que nous fassions un point en Conseil de l'Institut. Je m'y suis engagé. L'idée est de le faire avant l'été, soit lors de la prochaine séance, soit lors de la suivante, étant entendu que nous avons eu le Comité de pilotage qui a duré un peu plus de deux heures et qui a permis de mettre quelques éléments de cohérence dans le fonctionnement des chaires.

Sur les enseignants vacataires, Jérôme GUEDJ a raison. L'idée est de voir comment nous conjugons mieux, encore une fois, enseignants, vacataires et facultés permanentes et comment il y a un lien qui se crée entre ces différentes communautés, sans avoir forcément un lien de subordination, mais, encore une fois - nous faisons beaucoup de Bescherelle - un lien de conjugaison.

Enfin je pense qu'il faut vraiment sortir du débat sémantique entre université de recherche ou école professionnalisante. Je trouve que c'est une perte de temps qui est très binaire et qui ne correspond absolument pas à l'ADN de notre école ou de notre université.

Bruno PALIER

Merci beaucoup pour vos réactions. J'espère que le rapport, effectivement, permet d'alimenter les informations, d'abord. Le but était que nous nous connaissions mieux, les uns et les autres, que nous sachions mieux ce qui se passe, dans les différents endroits, à Sciences Po et que nous ayons des éléments de discussion. Nous voyons bien, sur certains points, qu'il va falloir continuer à discuter, à échanger et à s'apprendre les uns des autres. Je partage l'idée qui a été formulée, par Émeric, notamment, que les sciences humaines et sociales ont un rôle de professionnalisation auprès des étudiants. Cela peut même valoir pour l'EMI; nous pourrions en rediscuter, à l'occasion. Merci pour les différentes

réactions. J'espère que le rapport, par exemple sur la question des chaires, permet de poser les choses. Il n'y a pas une chaire qui ait le même statut Sciences Po. Nous savons qu'elles sont toutes dans des situations différentes. Cela nécessite des discussions.

J'ai essayé de développer un point sur à la fois le recrutement et la situation, le statut des chargés d'enseignement vacataires - merci à Jérôme GUEJ d'avoir associé les deux -, sur la façon dont nous les recrutons et sur la façon dont nous les considérons ensuite. Cela débouche, effectivement, sur l'idée que nous pouvons voir attribuer un statut plus valorisé, comme cela a été dit précédemment, à certains chargés d'enseignement vacataires qui sont très présents à Sciences Po et qui sont très précieux, à Sciences Po, me semble-t-il.

Je vois Stéphanie BALME parmi les participants. C'est une des personnes qui demande le plus l'annualisation de l'organisation de la scolarité. Elle m'a complètement convaincu. Je crois que la plupart des gens sont convaincus. C'est un chantier qui sera difficile à mener. Vous le savez, lorsque nous passons d'un régime à un autre, qu'il y a, peut-être, une double charge de travail, mais l'idée de l'annualisation est sans doute un chantier à ouvrir. Il y en a bien d'autres. J'espère, effectivement, que le rapport permettra de les identifier et que le Conseil de l'Institut les suivra. Je vous remercie beaucoup.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup. Merci pour ce rapport et cette discussion. Nous reviendrons, sans doute, sur beaucoup de ces propositions.

IV. POINT D'ETAPE RELATIF AU PROJET DE COURS OBLIGATOIRE POUR LE COLLEGE UNIVERSITAIRE SUR LES TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Jeanne LAZARUS

Nous passons au point suivant. C'est un point de présentation que le bureau a demandé, donc un nouveau cours sur les transformations environnementales, qui sera mis en place, l'année prochaine, au Collège universitaire. Pierre CHARBONNIER sera en charge de ce cours, à la fois de sa coordination et de son enseignement, à Paris. Stéphanie BALME, la doyenne du Collège universitaire, est présente également pour cette présentation. Merci beaucoup d'avoir accepté au pied levé de venir nous en parler.

Pierre CHARBONNIER

Bonjour. J'espère que tout le monde m'entend et me voit. Effectivement, très rapidement, parce que tout n'est pas encore ficelé. Ce cours est l'actualisation, si nous pouvons dire, d'un processus assez ancien qui avait commencé avec le rapport LATOUR puis le rapport rédigé par Charlotte HALPERN, Amélie ANTOINE AUDO, la constitution d'un groupe de chercheurs autour du séminaire AIRE et, au moment de l'arrivée de M. VICHERAT, une orientation générale, scientifique de l'établissement autour de ces transformations environnementales. J'ai été chargé de préparer ce cours, ce qui veut dire, d'un côté, rentrer dans un cycle de consultations avec les différentes directions de départements, d'unités, les référents pédagogiques de première année, ce que nous avons commencé à faire. C'est le contexte dans lequel tout cela s'inscrit.

Quant au cours lui-même, c'est l'idée d'une « alphabétisation écologique » de nos étudiants. Je pense qu'il est nécessaire qu'ils soient capables de lire les enjeux du présent, à travers la question du climat et à travers la question de l'environnement. Cela rejoint, d'ailleurs, un petit peu ce dont vous étiez en train de discuter, avec Bruno PALIER. C'est à la fois un enjeu pédagogique, la question de la qualité de l'enseignement que nous prodiguons dans nos murs... comme vous le savez certainement, la plupart des universités, dans le monde, sont en train d'intégrer ce type de cours dans leur cursus, simplement pour être capables de fournir à leurs étudiants, une grille de lecture qui ne les rend pas entièrement incapables de comprendre ce qui se passe autour d'eux dans le monde.

Il y a également un enjeu pratique, tout simplement. La plupart des étudiants seront en prise avec ces questions dans leur carrière. Il faut absolument qu'ils maîtrisent les bases de cette alphabétisation écologique.

J'ai commencé à mettre en place les éléments thématiques, problématiques, principaux que je voudrais voir figurer dans ce cours. J'insiste. Il y a eu toute une réflexion en amont, avec beaucoup de collègues,

notamment pour que ce qui sera enseigné dans ce cours soit cohérent avec les différents cours du premier semestre, puis du second semestre. Nous allons faire un phénomène de tuilage, avec les cours disciplinaires et les cours thématiques pour qu'il y ait des passerelles, en termes de références bibliographiques, en termes de cas historiques, en termes d'outils sociologiques mobilisés. L'idée, bien sûr, est que ce cours s'intègre de manière aussi harmonieuse que possible dans le schéma général de la première année et de la formation, en général.

Je peux aborder à présent, un peu plus le contenu du cours. Je pense qu'il y a deux grands versants. Il y a un versant historique, c'est-à-dire comment nos sociétés, nos civilisations, sont devenues si dépendantes d'un système productif, lui-même dépendant des énergies fossiles. Je pense, pour cela, qu'il faut donner un tableau assez général des éléments scientifiques des systèmes de production, des modes de consommations qui ont prédominé au cours des deux derniers siècles, comment ils ont fait l'objet de remises en question à travers les questions de risque, à travers la prise de conscience des catastrophes. En gros, de la machine à vapeur jusqu'au rapport du GIEC, comment, derrière les grandes institutions sociopolitiques de la modernité, une transformation massive du métabolisme matériel de la planète se déploie. Le deuxième versant du cours est d'essayer de montrer que toutes les grandes crises sociales, économiques, démocratiques et géopolitiques que nous sommes en train de traverser sont, d'une manière ou d'une autre, liées à la question climat, environnement, donc la réelle élaboration des règles du capitalisme du commerce international, la transformation des structures démocratiques et institutionnelles, des formes de participation, de décision et de contestation et bien sûr, comme vous le savez, la question des relations internationales elle aussi, massivement, liée aux dépendances énergétiques et au reflux des conflits géopolitiques liés à la terre et aux énergies. C'est ce que nous allons essayer de présenter dans la semaine d'intersemestre de première année. Nous sommes en train de constituer une équipe de collègues, pour faire ces cours sur les différents campus. Nous n'avons pas encore la liste complète. C'est un peu compliqué. Il faut que nous attendions la fin du semestre pour que tout le monde ait bien la tête à cela. Je pense, au moment de la prochaine réunion du mois de mai, que ce sera un peu près fait.

Hugo JEAN

Merci, madame la présidente, merci, beaucoup, M. CHARBONNIER, pour la présentation. Cela nous paraît très intéressant, effectivement, d'avoir ce cours à destination de tous les étudiants du premier cycle. La question que nous nous posons porte plus sur l'organisation pratique. Je ne sais pas si ces détails ont déjà été tranchés, mais lorsque vous parlez de l'accessibilité du cours à l'ensemble des campus, cela signifie-t-il que le cours va être dédoublé avec plusieurs enseignants ou ce cours va-t-il être capté depuis Paris ? Nous serions plutôt attachés à la première option à savoir des enseignants qui se déplacent sur tous les campus, comme pour tous les cours, du reste.

D'une manière générale, par rapport à la maquette du Collège universitaire, dans quelle mesure ce cours va-t-il s'articuler avec les autres enseignements ? Y aura-t-il des suppressions d'autres cours ou aurons-nous simplement l'ajout d'un cours supplémentaire ? Ce sont un peu les interrogations que nous avons. Je ne sais pas si cela a déjà été tranché.

Jeanne LAZARUS

Je vais prendre une série de questions puis, je vous donnerai la parole ensuite, M. CHARBONNIER. Je voulais également préciser que nous aurons une présentation peu plus précise, dans un mois, puisqu'un certain nombre de choses ne sont justement pas encore tranchées. Le but de la discussion de ce jour est justement que le conseil puisse participer à la discussion, avant que les choses ne soient tranchées et qu'elles nous arrivent complètement ficelées.

Emeric HENRY

Merci pour l'intervention. J'ai entendu la question de l'interaction avec les autres cours. Je pense qu'elle est fondamentale, à savoir discuter avec tous les cours structurants de la première année, de toutes les disciplines. Par exemple, nous ne pouvons pas tout faire dans un cours sur cette question, mais la question des politiques publiques pourrait aussi être une dimension importante à discuter. Je pense qu'une discussion avec l'ensemble des départements sur le cours en première année est très importante.

Pascale EISENBERGER

J'avais une petite question et une réflexion. Vous avez dit que l'équipe est en train d'être constituée. Allez-vous prêter attention... cela sera-t-il un cours dispensé par des femmes et/ou par des hommes ? La réflexion, pour faire le lien avec le rapport de Bruno PALIER, est justement un nouveau cours qui se crée. Il serait intéressant que cette équipe travaille ensemble, justement, en amont, pour, peut-être, servir de vitrine aux autres. Merci.

Simon CORDONNIER

Merci pour ces éléments. Ma question fait un peu écho à celle de M. JEAN, sur la temporalité de ce cours, à savoir quand il aura lieu et comment il se déploie. Ma question est aussi en écho au rapport de Bruno PALIER ; qu'est-ce que ce cours remplace en termes de charge de travail, de charge horaire et de nombre de crédits, au sein du Collège universitaire ? Dans quelle mesure tout cela est-il préparé en lien avec les équipes qui ont en charge la programmation des cours du Collège ? Comment sont-elles associées dès l'amont pour que ce soit réaliste pour une équipe qui, a priori, n'a pas vocation à grandir, pour autant que je sache ? Comment les équipes sont-elles associées à cela, en termes de moyens pour que cela puisse se mettre en œuvre de manière à peu près fluide ?

Raphaël ZAOUATI

Nous pouvons nous réjouir de l'avancée de cette proposition que nous faisons depuis longtemps d'avoir un cours de tronc commun, en écologie. C'est vraiment une aspiration que les étudiants ont depuis longtemps, à Sciences Po, et plus globalement, je pense, que les jeunes et les lycéens ont également, ceux qui choisissent Sciences Po. C'est une très bonne nouvelle de voir que ce cours de tronc commun va être mis en place au Collège universitaire. Pour rebondir, justement, sur cette question de savoir si le cours s'inscrit en supplément ou en remplacement d'un autre cours au Collège universitaire, je pense, à titre personnel, que ce cours doit s'inscrire en plus et il ne doit pas se faire aux dépens d'autres cours. Cela reprend un peu mon intervention précédente. Il faut maintenir un fort niveau d'exigence au Collège universitaire et ne pas avoir peur, parfois, de rajouter quelques heures de cours, d'autant plus si c'est une aspiration des étudiants et si cela permet de combler des manques qui existent depuis longtemps et que nous essayons, justement, de compléter au fur et à mesure.

Yoann LEROUGE

Merci, madame la présidente. Je m'inscris pleinement dans les propos de mon collègue, M. ZAOUATI. Sur le contenu de cette formation, y aura-t-il, ce serait quelque chose, à mon avis, d'extrêmement pertinent, un volet de compréhension et de vulgarisation du volet technique, de ses transformations, de la même manière que les établissements techniques accordent une importance croissante au volet mis en place, social et politique de ces transformations, avec un système de parallélisme, de la même manière que cela est fait aujourd'hui, notamment sur des matières un peu plus techniques que nous pouvons avoir ici, telles que l'économie ou la finance où nous voyons les deux volets ? C'est quelque chose d'extrêmement apprécié des étudiants puisqu'après, ils ne sont pas perdus lorsqu'il y'a une matière peu technique sur ces sujets. Cela n'en fait pas des techniciens, mais cela leur permet de comprendre et d'avoir une forme de dialogue et de compréhension avec les techniciens. Merci.

Bathylle MISSIKA

Merci. Pour commencer, je me joins aux félicitations pour l'introduction de ce cours qui me paraît absolument fondamental. J'ai deux points. Puisqu'il faut faire des choix sur cet enseignement, je pense, tout d'abord, qu'il est important d'y intégrer une dimension de politique publique ainsi qu'une dimension internationale parce que tous les pays ne sont pas affectés de la même façon, notamment les pays en développement. Nous le voyons, maintenant, très clairement. Plus les crises surgissent, plus ces questions se posent.

Enfin, la dimension genre et climat me paraît très importante. Encore une fois, cela fait écho au débat, un peu plus tôt, sur les sciences sociales versus la professionnalisation. Pour moi, les enjeux économiques et les enjeux de droit, de vivre ensemble, doivent être - effectivement, je suis assez d'accord avec M. VICHERAT, c'est un faux débat de regarder un seul côté de la pièce. C'est une première dimension.

Par ailleurs, cela va susciter beaucoup l'intérêt des étudiants qui n'en avaient pas forcément conscience. Que planifiez-vous pour la suite ? Nous parlions de finance et de climat. Nous ne pouvons pas tout caser dans un seul cours. Quelles seront, ensuite, les étapes proposées, aussi bien au Collège universitaire que sur la façon dont cela fait écho dans les différentes écoles pour qu'il y ait un fil rouge, encore une fois, proposé aux étudiants ? Merci beaucoup.

Jeanne LAZARUS

Merci. Je rajoute un petit commentaire sur la question des départements, à la lumière de ma fonction de directrice du département de sociologie. Cela répond également à votre question. Il est important que ce cours soit aussi inscrit dans les cours déjà existants, les cours à développer. Il est important que cela se fasse bien en partenariat, en discussion permanente, avec l'ensemble des départements pour que ce soit complètement fluide, dans l'idée d'une progression, d'une façon ou d'une autre.

Yannig GOURMELON

Un petit commentaire. Je rejoins les propos de M. LEROUGE. Je prends ma casquette d'employeur, pour le coup. Le reproche qui est fait à Sciences Po est d'être un peu littéraire sur des sujets qui sont aussi techniques. Effectivement, nous n'allons pas devenir des ingénieurs ; cela est sûr, mais il serait bien d'avoir ce vade-mecum sur la partie technique ; je pense à la trace carbone, quelque chose comme cela où nous pourrions avoir quelques réflexes. Cela permettrait, également, aux Sciences Po de se défendre lors des entretiens alors qu'ils n'ont pas forcément la prédominance, juste avant un X et juste après quelqu'un de l'École des Mines. Je n'ai rien contre ces écoles.

Mathias VICHERAT

Juste, en 15 secondes ; ce que Pierre CHARBONNIER disait est juste. Il s'agit d'alphabétisation. C'est le cours de première année. Nous avons pris la décision, il y a deux mois et demi ; nous avons donc accéléré très fortement. Nous n'avons pas encore tous les éléments de précision que vous demandez, mais nous le ferons lors d'un prochain Conseil de l'Institut. Nous n'allons donc pas développer. Ce sera principalement du présentiel et non pas du distanciel. Pierre ne fera pas un cours digital pour les campus et en présence, pour Paris. L'idée est bien de trouver des enseignants qui puissent faire les cours au niveau des campus.

Sur la partie technique, nous avons déjà des discussions avec Polytechnique et AgroParis Tech pour compléter cet aspect, même si c'est l'angle sciences humaines et sociales, avec des éléments techniques qui donnent notre plus-value. Nous n'allons pas nous substituer aux ingénieurs et, en même temps, nous aurons également notre approche conjuguée.

Sur le fait que nous irons au-delà, évidemment, l'idée est d'irriguer le plus possible, au niveau des écoles. Des écoles sont très en avance, comme l'École Urbaine, par exemple sur la transition écologique. D'autres écoles le sont moins. Nous avons constitué une *task force* écologique de la faculté permanente pour avancer dans ce sens et nous allons recruter, par exemple, 12 postdocs dans les mois à venir sur la transition écologique. Je l'ai dit, dans mon programme, l'augmentation de la faculté permanente sera aussi prioritairement consacrée aux recrutements d'enseignants en matière de transition écologique, bien que rattachés aux différents centres et aux différentes disciplines de Sciences Po.

Pierre CHARBONNIER

M. VICHERAT a donné une partie des réponses aux questions. Effectivement, je crois qu'il faut envisager ce cours dans le temps long. Nous sommes en train de le construire dans un tempo un peu accéléré. Nous faisons avec les ressources que nous avons. Nous essayons d'intégrer le plus de contraintes, mais le jeu d'équilibre et de compromis est assez compliqué. Oui, ce sera bien un cours où il y aura un enseignant ou une enseignante par campus. Le cours sera préparé collectivement, d'abord parce qu'une partie des collègues qui veut donner le cours n'est pas tout à fait spécialiste de la question. Chacun apporte des bribes thématiques, des bribes de problématiques et nous intégrerons tout cela ensemble. Nous allons commencer les réunions une fois que le semestre de cours sera terminé. Pour ce que je sais, le cours ne se substitue pas à un autre, pour l'instant. C'est un cours qui aura lieu dans la semaine d'intersemestre, sur un format de 18 heures de cours magistral auxquelles s'ajouteront six heures de modules complémentaires, par exemple, pour répondre à la question des éléments plus techniques de sciences du climat, de sciences de la terre, avec des invités externes. Ce n'est pas un cours

de vulgarisation scientifique. J'insiste bien là-dessus. C'est un cours de sciences sociales, d'histoire des sciences sociales, des sciences humaines sur les transformations environnementales. C'est vraiment important. Je pense qu'il faudra, peut-être, penser à des conférences ad hoc de climatologues, de spécialistes des systèmes énergétiques, de spécialistes de l'évolution du vivant, peut-être, pour compléter. Nous y réfléchissons, mais ce n'est pas un cours de vulgarisation scientifique.

Quant à l'équilibre politique publique, l'international, nous sommes également en train de le faire. Sur l'international, je peux vous répondre très simplement. Il est impossible de parler de questions climatiques et environnementales, d'un point de vue national. C'est tout à fait exclu. Les questions de justice nord-sud, d'équilibre entre grands pôles géopolitiques, sont au cœur de ce cours ; il n'y a aucun problème.

Quelles étaient les autres questions posées ? Je crois avoir à peu près fait le tour, surtout si je dois être succinct. Nous reviendrons, au mois de mai, avec des réponses beaucoup plus claires.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup. C'était un apéritif. Nous vous réinviterons à une prochaine séance. Merci également à Stéphanie BALME d'être venue, souhaitez-vous dire un mot ?

Stéphanie BALME

Oui, je veux bien. J'ai la joie d'être avec vous, ce matin, pour quelques minutes, sur un sujet aussi stratégique pour nous. Je voulais vous remercier pour votre enthousiasme et pour votre soutien. Je voulais vous dire que nous travaillons de manière extraordinairement inclusive, coopérative avec Pierre, au sein du Collège, avec tous les campus ainsi qu'avec tous les départements. Nous avons, cependant, besoin d'un temps qualitatif d'échange avec vous. Nous avons vraiment le souhait de venir devant le Conseil de l'Institut pour vous montrer les difficultés qui sont les nôtres à monter ce cours, même avec la joie que cela représente - Raphaël l'a dit précédemment ; il y a un vrai enthousiasme également du côté des étudiants et du côté des équipes - les options qui s'offrent à nous et comment cela se coordonne avec l'ensemble des autres cours du Collège. Mon rôle, ce matin, est de vous remercier et de vous dire que nous avons besoin, moi, en tant que doyenne, de passer devant le Conseil de l'Institut pour d'autres sujets également que celui-ci. Si vous voulez bien consacrer un peu de temps au Collège, pour les sessions de mai, juin et juillet, nous serons vraiment heureux d'être là pour vous présenter tous les projets importants qui sont les nôtres.

Jeanne LAZARUS

Nous serons ravis de vous accueillir. Le Collège est évidemment un sujet très important. Merci beaucoup à tous les deux pour cette présentation.

V. DISCUSSION SUR L'ADOPTION D'UN TEXTE D'OPPOSITION A L'EXTRÊME DROITE

Jeanne LAZARUS

Pour des questions d'horaire et pour que les personnes qui doivent partir ne soient pas toutes parties lorsque nous discuterons de ce texte sur l'extrême droite, nous vous proposons d'en discuter dès maintenant. Vous l'avez normalement reçu. À mon sens, il y a deux questions. La première, est l'opportunité de ce texte de savoir comment nous le signons. Le signons-nous individuellement, au nom du Conseil de l'Institut ? C'est un premier sujet. Le deuxième sujet est évidemment le contenu. Nous allons le projeter pour l'avoir sous les yeux, si vous souhaitez voir évoluer des formulations.

Emeric HENRY

J'ai une question plus générale sur le texte. J'ai l'impression qu'il y a deux objectifs ; l'un est de condamner les violences qui ont eu lieu lors des manifestations. Je pense qu'il est impératif qu'il y ait un texte sur ce point. Le deuxième porte sur la question du deuxième tour des élections. Je ne partage pas l'opinion qu'il faille écrire un texte comme celui-ci, étant donné que l'ensemble de la population française est convaincu de l'opinion de Sciences Po. Tout le monde sait... du coup, j'ai peur que cela devienne un texte contre-productif qui n'ait aucun impact ou qu'il soit repris pour montrer, à nouveau,

à quel point les élites sont coalisées. J'ai peur, personnellement, dans ce deuxième objectif, que nous soyons contre-productifs ; je propose que nous soyons beaucoup plus productifs en ayant un texte très clair qui rappelle les événements, lors des manifestations, et qui se concentre sur ce point. C'est mon opinion.

Jeanne LAZARUS

Si je peux répondre à ce point. Je dois dire que le fait que les étudiants... à Paris et à Nancy, puisqu'il y a eu, à Nancy, une intimidation par un groupe d'extrême droite ; le fait que les étudiants soient attaqués m'a fait évoluer sur la nécessité d'un texte contre l'extrême droite. Cela a aussi montré ce que ça signifiait, pour nous, en tant qu'Institution. C'est pour cela que les deux sont liés. La présence de ces groupes a toujours existé. Ce n'est pas depuis une semaine qu'il y a des groupes d'extrême droite, mais nous voyons bien qu'ils sont renforcés par la présence de l'extrême-droite au deuxième tour. Je pense qu'il n'y a pas forcément lieu de séparer l'un et l'autre.

Mathias VICHERAT

J'ajoute, dans la période qui est la nôtre, qu'il y a quand même « France Universités » qui a, collectivement, non seulement appelé à battre l'extrême droite, mais, en plus, qui a appelé à voter MACRON, ce qui n'est pas l'objet de ce texte qui appelle juste à battre l'extrême droite. C'est une première chose. Que Sciences Po, qui est présente dans la Cité, présente sur les sujets politiques, ne prenne pas la parole d'une manière ou d'une autre sur ce sujet, serait étonnant. Par ailleurs, se tiendra une conférence, le 21 avril prochain, date symbolique, s'il en est, avec des historiens, des politistes, sur l'histoire de l'extrême droite, en France, avec une comparaison européenne. Cela aura lieu en Boutmy, à 10 h 15. Enfin, non, nous ne sommes pas qu'une école d'élites. Si Sciences Po prend la parole, ce n'est pas simplement avec l'idée que cela va renforcer Marine LE PEN dans l'idée que les élites mondialisées sont contre elle. Nous pouvons quand même dire des choses sans intégrer les contestations qui sont à notre endroit.

François HEILBRONN

J'approuve ce texte, j'approuve la démarche et aussi la forme. Je viens de le découvrir, je pense, comme beaucoup d'entre vous. Je pense que l'année où nous fêtons nos 150 ans et où nous nous sommes appelés « l'école libre des sciences politiques », par rapport à d'immenses enjeux, nous avons toujours été une école de la république, ancrée dans la république et la démocratie... je trouve, dans le texte, qu'il y a une très bonne analogie. Que se passe-t-il, dans les pays où un régime autoritaire d'extrême droite arrive au pouvoir, que ce soit la Hongrie, la Pologne, le Brésil ou même la Turquie ? Nous voyons que les libertés universitaires sont réduites très rapidement. Je voulais également rappeler que nous sommes une école ouverte sur l'international et que nous ne pouvons pas avoir une présidente de la République qui tient des propos xénophobes et haineux à l'égard de beaucoup d'étrangers. Il est important, je pense, que Sciences Po prenne cette position, clairement, pour défendre ses valeurs et son éthique. À la réflexion d'Eméric, je dirais la même chose que Mathias ; non, nous ne nous autocensurons pas parce que, dans le regard de l'autre, il y a la critique de ce que nous sommes. Nous sommes ce que nous sommes. Que l'extrême droite nous déteste et considère, effectivement, que nous représentons l'élite à abattre, non ; nous sommes effectivement l'élite à abattre pour elle, mais nous ne nous laisserons pas abattre et il faut l'exprimer.

Jérôme GUEDJ

J'avais juste une question. En 2002 et en 2017, il n'y a pas eu de prise de position, me semble-t-il, de la part de Sciences Po.

Mathias VICHERAT

La possibilité d'accession au pouvoir de l'extrême droite était un peu moins imminent.

Jérôme GUEDJ

Je trouve très bien l'initiative de Sciences Po à l'occasion du 21 avril et dans l'entre-deux tours. Je pense, je me tourne vers les étudiants et les différentes formations politiques représentées à Sciences Po, que c'est, pour le coup, un lieu d'expression du débat. J'ai souvenir d'un rassemblement en 2002, à Sciences

Po, à Boutmy, avec Dominique STRAUSS-KAHN, Alain KRIVINE, l'UDF, un vieux parti qui existait à l'époque, les verts et les chevènementistes... je trouvais intéressant... c'était bien un lieu de débat avec, notamment, cette question de savoir ce que nous appelions « abattre le Front National » et si nous appelions à voter Jacques CHIRAC. Bien évidemment, je soutiens totalement le texte, sa « tenabilité ». Je ne savais pas que la conférence des présidents des universités était allée jusqu'à appeler à voter MACRON. Je fais partie de ceux qui pensent, dans la période, qu'il vaut mieux dire les choses clairement. Elle est tellement urticante que le fait de ne pas aller au bout du processus est immédiatement suspect. Je le dis parce que ce sont des débats auxquels j'ai eu à faire face, dans une autre vie. Il est très bien de dire qu'il faut battre l'extrême droite en utilisant le seul bulletin disponible pour le faire. Je ne vais pas entrer dans ce débat. Je sais, pour le coup, qu'il serait problématique ; je mesure bien que le texte est déjà le fruit d'un savant compromis.

C'est très bien, c'est une approche universitaire et historique. Je pense qu'il faut que ce soit aussi un lieu de débat politique - je ne sais pas si c'est prévu, dans l'entre-deux tours ; je pense qu'à Sciences Po, le débat sur l'imminence de la menace par des responsables politiques ou par leurs représentants à Sciences Po serait utile. Il y aurait un paradoxe et non une expression politique à l'intérieur de Sciences Po.

Timothé BULTINGAIRE

Je voulais juste dire, notamment, que nous aimerions que soit rajouté au texte, je m'étonne que ce n'est pas écrit... nous aimerions que soit nommées les organisations qui ont revendiqué l'attaque de jeudi, c'est-à-dire la COCARDE Étudiante, mais surtout deux organisations qui sont présentes à Sciences Po, c'est-à-dire l'UNI et Génération Z. Je suis très content que Mme LAZARUS parle du danger des groupes d'extrême droite, mais, en fait, ils sont déjà présents à Sciences Po. Nous avons déjà alerté la direction qu'il ne fallait pas leur permettre d'arriver et de s'implanter à Sciences Po parce qu'il y avait cette possibilité de refuser qu'ils se présentent aux initiatives étudiantes comme la direction avait pu déjà le refuser à des organisations promouvant le harcèlement, par exemple, de se présenter aux initiatives étudiantes. Il aurait déjà fallu agir à ce moment. Nous avons prévenu, potentiellement, qu'il pouvait se passer des choses comme ce qui s'est passé jeudi, des violences qui ont déjà eu lieu en octobre 2021, en octobre dernier, avec des altercations, le fait que des militants d'extrême droite filment des militants de Sciences Po et donc les mettent en danger sur du long terme, parce que nous ne savons pas ce que ces vidéos deviennent et comment nos visages tournent, sur les réseaux d'extrême droite.

Aussi, sur le fait que cela libère une parole d'extrême droite, dans notre université ; je pense notamment à des étudiantes portant le voile. Elles ont pu subir des altercations et être filmées à leur insu dans un but totalement raciste et homophobe. Il faut donc nommer ces personnes, ces groupes qui ont revendiqué et il faut aller surtout au-delà des postures. Si Sciences Po s'oppose aux groupes d'extrême droite, il faut qu'il arrête de leur permettre d'être financés par Sciences Po. Il ne faut pas qu'ils puissent faire des conférences et recevoir des subventions de Sciences Po, comme ça peut être le cas. Il faut donc leur enlever le statut d'initiatives étudiantes et qu'ils soient dissous à Sciences Po.

Puisqu'aujourd'hui... je m'étonne, à cinq jours de cette attaque revendiquée notamment par l'UNI, que l'UNI puisse, aujourd'hui, tenir une conférence avec un homophobe qui a déjà comparé l'homosexualité à la zoophilie et que cela puisse se tenir ce soir, à 19 heures.

Yoann LEROUGE

Tout d'abord, une légère précision sur le texte de France Universités. France Universités est une association ; de la même manière que les préfets ne peuvent pas prendre la parole, l'association des préfets peut prendre la parole. C'est une distinction qui, pour moi, est fondamentale, ce qui explique pourquoi il n'y a pas eu de polémique, faisant suite à cette tribune, mais il y en a eu une par rapport au mail qui a été envoyé par la présidente de l'Université de Nantes. Je pense que c'est une distinction qui est importante.

Sur les deux éléments de ce texte, le premier est la condamnation des intimidations et des menaces de l'extrême droite, lors des manifestations étudiantes ; je pense que cela doit faire l'objet d'un texte, d'une condamnation forte et ferme, notamment pour les associations qui ont une place à Sciences Po. Un cadre et des procédures peuvent être engagés. Je pense qu'il faut les engager, mais cela doit faire l'objet d'un texte distinct.

Sur l'appel contre l'extrême droite, je préfère être très clair sur ce sujet, sans équivoque. J'appelle à faire battre Marine LE PEN le 24 avril prochain. L'abstention et le vote blanc reviennent à lui donner une

voix. La seule solution est le vote pour Emmanuel MACRON. Cela étant établi, Sciences Po s'est toujours illustré par la hauteur qu'il a toujours su prendre. Le débat public, oui, le débat politique non. Sciences Po effectue un travail remarquable contre les extrêmes, de droite comme de gauche. Il le fait sur le terrain des idées, avec une méthode et une certaine éthique. C'est la seule façon d'éradiquer les extrêmes, à l'image, notamment, de la conférence qui va se tenir jeudi. Ce texte qui témoigne d'une certaine fougue est digne d'un syndicat étudiant. C'est assez paradoxal que ce ne soit pas les étudiants qui l'aient mis en avant. À chaque séance, nous mettons en avant des principes, la liberté de pensée, la liberté d'enseigner, la liberté d'association et, à la moindre turbulence, nous les jetons par la fenêtre. Ici, je reviens sur ce que M. Jérôme GUEDJ a mentionné, il y a presque 20 ans, à trois jours près, cette Institution était confrontée à la même situation. Nous étions au lendemain du second tour. Nos aînés étudiants, en début de séance, ont refusé de tenir cette séance du conseil et ont invité les enseignants, les salariés et les représentants du Conseil de direction à venir se joindre aux étudiants pour des actions collectives, à commencer par un rassemblement dans la péniche, à 10 heures, au nom de la défense des droits de l'homme, de la démocratie et du refus de l'extrême droite. Le président de l'époque, M. Michel PÉBEREAU a eu des mots d'une vérité et d'une sagesse remarquable. « Les membres du conseil ont collectivement la responsabilité du fonctionnement du Conseil de direction, tout en comprenant très bien les réactions de jeunes élus étudiants, réactions, en l'occurrence, très immédiates. Ce n'est pas en détériorant le fonctionnement des institutions de la république que nous pouvons trouver des solutions aux problèmes de la société française d'aujourd'hui. La solution adoptée par les étudiants élus correspond à leur sensibilité et elle ne doit pas amener les autres membres du conseil à se détourner du fonctionnement normal du conseil. Il faut essayer de faire en sorte que le système de promotion et la culture démocratique, qui est un des fondements de Sciences Po, puissent fonctionner à plein régime, dans une période délicate ». Ses propos ne peuvent que résonner face à ce texte. Je trouve navrant, 20 ans plus tard, que ce soient les étudiants, du moins un étudiant pour le moment, qui doivent prendre la parole pour que nous ne détériorions pas cette Institution. Pour cette raison, je ne peux voter un tel texte qui engagerait Sciences Po dans une voie qui n'est pas la sienne, une voie qui ne peut pas être tenable et une position qui ébranlerait l'Institution. Je touche du bois pour que cela n'arrive pas, si le 24 avril, Marine LE PEN est élue présidente. On politise Sciences Po ; on donne un levier institutionnel pour détruire l'Institution après.

Dominique CARDON

Je voudrais faire un commentaire bref, dans le même sens que celui d'Émeric HENRY sur ce texte. Évidemment, je suis comme vous tous, sans doute très inquiet du second tour à venir. Évidemment, la question de l'extrême droite, en France, est un enjeu absolument central qui doit susciter notre anxiété. Il me semble, simplement, que nous mélangions beaucoup trop de choses, dans ce texte. Je voudrais également dire que ce texte est mal écrit. Le reprendre serait peut-être une solution. La condamnation des violences qui se sont exercées est absolument centrale. Je pense, en ce sens, que le texte est absolument nécessaire. Après, sur la question de l'appel à ne pas voter pour l'extrême droite, il me semble, nous le savons, nos collègues de Sciences Po le savent très bien, que c'est relativement contre-productif. Nous prenons plus de risques de produire un effet inverse que celui que nous recherchons à travers ce texte. Nous savons aussi que la question de la liberté académique est au cœur des débats qui nous animent aujourd'hui. Nous savons les accusations qui sont faites sur le type d'enseignement donné à Sciences Po. Il me semble, en produisant un texte de ce type, sur les questions de l'extrême droite, que nous prenons des risques d'un retour « fond de court » sur les enjeux des enseignements dits « wok » à Sciences Po et d'autres composantes de ce type. Il me semble aussi, du coup, qu'une manière, peut-être, de s'en sortir serait aussi de mieux rédiger le texte. Je prends une expression du type « le programme du Front National est truffé de contrevérités ». Là, vraiment effectivement, nous sommes dans un style qui me semblerait pouvoir être repris. La question de la conférence sur l'extrême droite devrait être isolée, dans le texte et pas mise à l'endroit précis où nous venons rappeler que l'extrême droite souhaiterait, ce qui n'est pas complètement acquis, le retour sur l'abolition de la peine de mort... Il faut que nous soyons un peu attentifs à améliorer la qualité des critiques faites à l'extrême droite, dans ce texte. Il me semble qu'il faut mieux rendre compte de la suite des « parce que », dans la partie finale du texte.

Jeanne LAZARUS

La proposition serait de reprendre le texte... Beaucoup de gens veulent parler. C'est un débat important. Nous allons prendre le temps, mais si nous voulons changer le texte, idéalement, il faudrait le faire dès maintenant. Si tu veux faire des propositions de réécriture, pendant que nous débattons, cela pourrait nous faire gagner un peu de temps.

Mathéa BOUDINET

Je rejoins l'intervention du syndicat Solidaires par rapport à ce qui a été dit sur le fait, pour l'instant, dans le texte, sans nommer l'extrême droite de manière générale, et le Rassemblement National... effectivement, même sur leurs réseaux sociaux, les organisations que sont Reconquête et l'UNI ont retwitté ou repartagé « en allant pour ». Dans le mail qui nous a été envoyé par M. VICHERAT, c'est aussi nommer clairement que cela fait partie de ces organisations de Sciences Po. Je pense qu'il est particulièrement important de les mentionner.

Je comptais en parler dans la partie des points divers, mais comme nous abordons ce sujet plus largement, je me permets de faire mon intervention maintenant, par rapport aux autres actions concrètes que l'administration de Sciences Po souhaite prendre par rapport à la lutte contre l'extrême droite au sein de l'université. Pour rappel, je suis arrivée à Sciences Po en 2014. J'ai vu se développer les différents réseaux et organisations d'extrême droite dans la communauté étudiante. En 2015, c'était la reconnaissance du FN comme initiative étudiante. En 2017, c'était Sens Commun ; en 2021 c'était Reconquête. L'administration, comme l'on dit nos camarades de Solidaires et la DVE, a été interpellée à chaque fois, les étudiants et les étudiantes craignant des répercussions violentes, que ce soit en termes de discours ou de violences physiques. Les événements de jeudi dernier ne font que prouver que ces alertes étaient totalement justifiées et que l'administration de Sciences Po n'a pas su prendre ses responsabilités pendant toutes ces années, faisant face à la montée de l'extrême droite, à Sciences Po, culminant, du coup, dans ce qui s'est passé la semaine dernière. Depuis mon arrivée, en première année, en 2014, j'ai pu voir l'extrême droite se développer, se structurer et être entièrement acceptée par l'administration de cette université. Je trouve que le texte que vous proposez est donc particulièrement important, mais il doit également être lié à des actions concrètes en interne, à Sciences Po, donc une prise de position publique avec le texte, mais également des sanctions adaptées et publicisées pour les étudiants et étudiantes de Sciences Po ayant participé à ces attaques, comme ce qui avait été proposé dans le mail que vous avez envoyé, mais également la dissolution de Reconquête à Sciences Po et un examen approfondi du rôle de l'UNI dans les événements de la semaine dernière, sachant que nous ne pouvons pas laisser passer cela dans les organisations étudiantes financées, mais également approuvées par l'administration de Sciences Po.

Hugo JEAN

Nous, pour le coup, ce texte nous convient très bien dans cette version actuelle. Par rapport à la justification de savoir si ce ne serait pas contre-productif, nous rejoignons l'argumentaire de monsieur le directeur. C'est absolument nécessaire que Sciences Po prenne position. S'il faut même aller plus loin et dire que le bulletin, pour battre Marine LE PEN, est Emmanuel MACRON, nous n'y sommes pas opposés. Il n'y a aucune ambiguïté de ce point de vue. Je pense que le fait d'hésiter en dit long sur la dédramatisation du Rassemblement National dans la société. En 2002, quand la CPU a fait son appel à faire barrage à Jean-Marie LE PEN, tout le monde l'a félicitée. Personne n'a protesté. Qu'il y ait des hésitations, actuellement, au sein de la communauté, notamment enseignante, me surprend énormément. Je pense qu'il ne faut pas se laisser désarçonner par ceux qui vont critiquer. Oui, il y aura des critiques, mais il faut justement y faire front et ne pas avoir honte de prendre cette position, de défendre l'Institution et de revendiquer fièrement notre attachement au combat de l'extrême droite.

Si nous pouvions effectivement améliorer ce texte, je pense qu'il faut aller dans le sens de ce qu'a dit Timothé BULTINGAIRE. Des organisations ont revendiqué une action. L'Action française est nommée. Pourquoi ne pas nommer les autres, effectivement. Est-ce l'objet de ce texte de faire une introspection de ce qui a été fait dans la reconnaissance des associations étudiantes ? Peut-être oui, peut-être non, mais, en tout cas, il faut que cette réflexion soit engagée par ailleurs et que nous ayons une discussion de ce qui nous a poussés à autoriser certaines associations, malgré les nombreuses alertes de la part des élus étudiants à leur sujet, à des craintes de violences qui se retrouvent, aujourd'hui, dans leurs actions. Il faut que nous ayons cette réflexion, peut-être pas dans un texte à destination du public

extérieur ou cela mélangerait beaucoup de choses, mais cette discussion doit avoir lieu d'une manière ou d'une autre. Nous sommes vraiment très favorables à ce texte. Pour résumer, nous soutenons pleinement l'initiative qui doit, pour nous, venir du Conseil de l'Institut.

Antonin FERREIRA

Sur la démarche et non sur le fond, je rejoins totalement l'avis de M. HENRY et de M. CARON. Je pense que cela risque d'être totalement contre-productif. Est-ce vraiment notre rôle ? Le texte, si nous voulons aller sur le fond, devrait peut-être se concentrer sur ce qui toucherait le monde universitaire Sciences Po, en parlant de mesures spécifiques. Rester sur l'extrême droite... nous savons très bien, à Sciences Po, que Marine LE PEN est le RN ; en tout cas le vote n'est pas que le non du racisme, de la xénophobie, des luttes contre les libertés académiques. Lorsque la moitié des Français, quasiment, est prête à voter pour eux, c'est aussi le non d'une détresse sociale, de l'abandon des services publics dans les secteurs ruraux. Il y a un tas de choses qui n'est pas simplement de la xénophobie et du racisme. Je pense, finalement, que nous risquons de braquer encore plus une opinion qui est déjà, finalement, assez dure avec Sciences Po, consistant à dire que nous devenons une école quasiment militante. Si nous remanions le texte, je pense qu'il serait bien d'insister sur le débat, comme le disait M. GUEDJ, et sur le fait que Sciences Po doit rester un lieu où nous échangeons sur les idées, un lieu où tout le monde peut s'exprimer dans le cadre, évidemment, du débat républicain.

Après, sur les signatures, ne pas le faire au nom du Conseil de l'Institut, mais plutôt mettre le nom de ceux qui souhaitent s'associer au texte, puisque de toute façon, je pense que chacun aura une vision du texte très différente ; il va être compliqué de mettre tout le conseil d'accord et d'associer Sciences Po dans son ensemble. Je crains que cela risque de braquer tout le monde et que ce soit complètement contre-productif.

Jeanne LAZARUS

Merci. Il ne s'agit vraiment, cela est certain, en aucun cas d'associer Sciences Po dans son ensemble. C'est le conseil ou, individuellement, les membres du conseil qui souhaitent s'associer au texte. Ce ne sera pas l'Institution.

Bathylle MISSIKA

Madame la présidente, vous avez répondu à ma première question sur les modalités. Nous ne sommes pas tous d'accord. Cela me paraît assez clair. Je voudrais juste distinguer, dans ce que j'ai entendu, des choses de temps court et des choses de temps moyen à long. Le temps court est ici et maintenant. Nous sommes à quelques jours du second tour. Je soutiens activement ce texte. La sémantique a toute son importance, mais ça me paraît mineur par rapport à l'importance d'avoir, au niveau du grand public, bien au-delà de ce mur, des positions fortes prises ; ce sont les valeurs qui nous lient, ce vivre ensemble qui est le leitmotiv de Sciences Po, de s'opposer à un certain nombre de valeurs qui ne sont absolument pas universelles ni celles prônées par cette maison, ce qui n'empêche pas des divergences d'opinions. Après, dans un temps moyen à long, effectivement, la présence de syndicats d'extrême droite et aussi l'importance d'inviter tous les enseignants à avoir une réflexion, à travers la lumière de leur discipline, sur pourquoi cette montée des inégalités nous en a fait arriver là. Telle est la vraie question. Même si nous échappons à l'extrême droite, ce sera la même chose dans cinq ans. Il faut que nous nous interrogeons véritablement sur le pourquoi nous en sommes arrivés à cette précarité, à ces inégalités qui continuent d'augmenter et pourquoi nous n'arrivons pas à retrouver un contrat social qui permet, à tous, un meilleur vivre ensemble.

Simon CORDONNIER

Je soutiens totalement le texte. S'il peut être encore mieux réécrit, tant mieux. Je n'en fais pas non plus un point crucial. Je pense que Sciences Po ne doit pas s'excuser de défendre les valeurs qu'il défend. Je partage, de ce point de vue, totalement le point de vue du directeur, sur le débat, sur les enseignements qualifiés de « wok », etc. Je pense que nous avons beaucoup souffert, justement, du fait de ne pas les avoir revendiqués, du fait de ne pas avoir revendiqué ce que nous enseignons à Sciences Po, les réflexions en cours, la recherche menée. Nous ne devons pas nous excuser de ces choses-là. Il y a eu un glissement effarant du débat public sur ce terrain où cela est devenu mal, d'un seul coup. Historiquement, cela ne l'était pas toujours. Cela n'a pas vocation, de mon point de vue, à l'être. Il faut

donc que nous continuions à le revendiquer. Si Marine LE PEN arrive au pouvoir, effectivement... elle déteste déjà Sciences Po ; ce n'est pas ce texte qui va changer les choses. Nous en serons tous malheureux et il faudra que nous réfléchissions à la façon de douter, de s'opposer, etc. Ce texte a le mérite de défendre ce que tout le monde pense, effectivement de Sciences Po. Tant mieux, allons-y. Assumons-le. C'est l'identité de l'Institution. Nous devons l'assumer et le défendre, de mon point de vue.

Emeric HENRY

Je suis désolé de reprendre la parole à nouveau. Je voulais juste réagir à deux choses et pour commencer, à l'évocation d'Hugo JEAN, implicitement de lâcheté. Je tiens à indiquer, à titre personnel, que j'ai écrit une tribune à paraître mercredi qui condamne le Front National, mais c'est à titre personnel. La question, c'est en tant qu'Institution... nous pouvons dire que c'est le Conseil de l'Institut et que ce n'est pas l'Institution, mais cela reste l'Institution. Deuxièmement, je pense que nous pourrions faire un argument beaucoup plus fort en disant que nous condamnons les violences envers les étudiants. Cela fait partie d'une montée de quelque chose, sans nous exprimer en disant clairement... en citant le RN. Nous condamnons ces violences. Elles sont le fruit de différents groupes extrêmes. Ce serait beaucoup plus productif pour combattre ces actions. C'est mon avis. À titre personnel, je ne signerai pas ce texte, en l'état.

Eberhard KIENLE

Je viens de recevoir ce texte ; je n'ai pas eu suffisamment de temps pour y réfléchir ; en effet, il pose un certain nombre de questions sur lesquelles je ne vais pas revenir. Personnellement, je serais tout à fait d'accord pour le signer. Je ne suis pas sûr, comme beaucoup d'autres que c'est une bonne idée du point de vue stratégique, pour la Maison. Nous ne pourrions pas nécessairement épuiser cette question aujourd'hui. En effet, il me paraît important qu'un texte de ce genre sorte de notre côté pour condamner les violences avérées. C'est absolument important. D'autres l'ont déjà dit. Après, je me demande si la deuxième partie du texte à laquelle j'ai personnellement souscrit, ce n'est pas un problème, s'il ne serait pas possible de la tourner différemment. Ce que nous faisons, ici, c'est que nous prenons parti dans un débat, pas seulement public, mais aussi politique. Je ne suis pas sûr que la distinction tienne entièrement. Pourquoi ne pas tourner la deuxième partie autrement ? Je suis désolé, je ne peux pas le formuler et je vais devoir vous quitter pour une autre réunion, tout à l'heure. Je ne suis pas forcément disponible dans l'immédiat pour aider à reformuler le texte. Pourquoi ne pas dire, dans la deuxième partie, que nous ne pouvons pas appeler à voter pour un parti qui a des liens avec ces violences et qui ne les condamne pas ? Nous pourrions être un peu plus pédagogiques pour expliquer que l'extrême droite, que nous désignons, n'est justement pas favorable à la garantie de liberté académique qui seule est capable de garantir une société libre, et même ce que nous appelons le progrès social, économique et ainsi de suite. Il faudrait être moins condamnateurs et plus pédagogiques pour attirer des gens qui ne nous écoutent pas nécessairement, et pour qu'ils nous écoutent peut-être davantage. Ce n'est qu'une proposition. Elle est un peu vague. Je le sais. Je ne peux pas forcément l'étoffer ici, mais c'est peut-être cela ma première réaction à cette deuxième partie.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup à toutes et à tous pour cette discussion. Je propose que nous retravaillions le texte dans la journée, avec les remarques que j'ai enregistrées. Si vous avez des propositions de transformation du texte, nous y travaillons. En fin de journée, nous le renverrons aux membres du conseil. Ceux qui souhaitent signer, s'y associer s'y associent en leur nom propre, mais en tant que membres du conseil. Ceux qui ne souhaitent pas s'y associer, évidemment, ne seront pas nommés. Cela vous convient-il ?

Jérôme GUEDJ

Pardon. Je regrette qu'il n'y ait pas un vote du Conseil de l'Institut et que l'école, en tout cas son conseil, ne s'exprime pas en tant que tel. Je comprends les arguments des uns et des autres, mais je trouve, dans des moments clés, que les entités de la société peuvent s'exprimer en tant que tel.

Jeanne LAZARUS

Le problème est que nous allons changer le texte. Nous ne pouvons pas voter...

Alain CHATRIOT

J'ai juste une question technique par rapport à cela, avec un horaire limite. Pour valider la nouvelle version, il faudrait que... je ne désapprouve pas le principe d'un texte, dans le contexte présent, mais je pense, effectivement, qu'il faut peser les mots encore plus attentivement que cela n'a été fait. Je me reconnais dans beaucoup d'éléments du texte. Cependant, quelques éléments me semblent devoir être mieux formulés pour porter aussi plus fortement, dans le difficile contexte présent. En l'occurrence, c'était vraiment le problème technique de savoir à quel moment nous clôturons la signature par rapport au fait de pouvoir prendre connaissance du texte.

Jeanne LAZARUS

Disons 17 heures.

Alain CHATRIOT

C'est une journée d'enseignement pour un certain nombre d'entre nous.

Mathias VICHERAT

Disons 19 heures ou alors 23 heures.

Alain CHATRIOT

D'accord. Cette question est bête, mais je pense que cela joue quand même.

François HEILBRONN

Je suis tout à fait d'accord avec Jérôme GUEDJ. Je pense que nous devrions avoir un vote sur le principe même du texte et, après, que le texte soit amélioré ou non. Il faut que nous ayons un vote sur le principe même, dès maintenant, puisque nous avons eu un débat assez ouvert et assez tranché avec des positions. Il serait intéressant d'avoir un vote pour marquer ou pour voir s'il y a une majorité ou non qui se dégage en faveur de cette prise de position de principe.

Jeanne LAZARUS

J'ai une réticence à engager les personnes qui se sont exprimées et qui ne souhaitent pas s'associer à ce texte. Soit c'est un texte qui recueillait l'unanimité et nous pouvions le faire... il est embêtant, je trouve, de forcer la main aux personnes qui sont peut-être minoritaires si nous votions, d'après le débat que nous venons d'avoir ; je préfère que nous nous engagions individuellement même si, de toute façon, la liste des noms fera que nous saurons que c'est majoritairement adopté par le Conseil de l'Institut.

Mathias VICHERAT

Nous pourrions aussi signaler : « une majorité des membres du Conseil de l'Institut », ou une formule de ce type qui permettra de montrer qu'il y a une majorité des membres de cette Institution.

Yoann LEROUGE

Je ne sais pas ce qui se passe. Nous faisons un texte contre un parti. Chacun émet ses oppositions sur l'attaque à la démocratie et nous allons suivre une procédure qui est la moins démocratique. Il y a un vote. Nous votons pour ou contre. Cela est clair. Je n'ai aucun souci. J'ai donné ma position. Elle est au procès-verbal. Tout le monde, ici, a pris la parole et ce sera au procès-verbal. Si, après, le texte est modifié et si quelqu'un qui a voté pour ne se sent plus en accord ou l'inverse, quelqu'un qui ne se sentait pas en accord qui se sent finalement pour, avec la nouvelle version, le texte devra être signé. Nous pouvons à la fois avoir un vote et à la fois celles et ceux qui veulent signer le texte peuvent le signer. Ce sont deux choses différentes.

Jeanne LAZARUS

Comme vous êtes contre et comme vous voulez que nous votions, votons. Ce sera réglé.

Antonin FERREIRA

Voter sur quoi ?

Jeanne LAZARUS

Nous avons deux options. Nous votons sur le principe dès maintenant ou bien nous votons ce soir, par consultation électronique, une fois que le texte sera terminé. Faisons l'option numéro deux.

Antonin FERREIRA

Du coup, nous restons sur l'idée qu'il y aura les noms et juste une mention « la majorité des membres du conseil ont soutenu ce texte », s'il y a un vote.

Jeanne LAZARUS

Il n'y aura plus les noms. Il y aura « la majorité des membres du Conseil de l'Institut », soit une formule laissant entendre que ce n'est pas voté à l'unanimité.

Jérôme GUEDJ

Nous venons d'avoir le texte. Des formulations peuvent poser question. Soit nous sommes capables de les amender en deux minutes, nous le faisons, nous prenons le temps de le faire et il y a un vote... je nourris peut-être à tort l'espoir qu'il puisse être voté à l'unanimité du Conseil de l'Institut. Il serait intéressant, sur les trois points en débat, de dire, un, que nous appelons à battre l'extrême droite, deux, que nous condamnons les violences et que trois, qu'il y a nommément citées les organisations responsables de ces violences. Si, sur ces trois points, il y a un consensus, alors nous arriverons à faire un texte qui peut être adopté à l'unanimité. Si sur l'un de ces trois points, je l'entends ici, il n'y a pas consensus, parce que certains estiment que ce n'est pas le rôle du Conseil de l'Institut de s'exprimer en tant que tel, alors la question qui se pose à nous, et posons là avant de soumettre le texte au vote, est quel est l'effet le plus problématique ? Qu'un texte ne soit pas adopté à l'unanimité ou qu'il n'y ait pas de texte ? Je le dis sincèrement. Après, ce n'est plus un texte du Conseil de l'Institut ; c'est une tribune signée par des membres du Conseil de l'Institut. La force est de pouvoir se dire, ici, que nous sommes d'accord pour être sur ces trois points qui, semble-t-il, font consensus. Si ce n'est pas le cas, nous soumettons-nous au principe majoritaire ? Je n'ai pas peur de me soumettre au principe majoritaire puisque c'est précisément au cœur de ce que nous sommes en train de défendre, c'est-à-dire le fait de pouvoir se soumettre au principe majoritaire, demain. Si un texte est adopté et s'il l'est largement, tant mieux. S'il y a deux ou trois formulations, nous les corrigeons ici. Je suis d'accord, « truffé de contrevérités », je pense que nous pouvons l'enlever. À part cela, je n'en vois pas d'urticantes à ce point. Je pense que c'est plus fort si nous votons.

François HEILBRONN

Dans ce texte, des formulations ne sont clairement pas celles que nous écrivions à Solidaires si nous écrivions un communiqué, mais, cela ne me dérange pas outre mesure. Nous avons cette volonté que soient écrites nommément les organisations qui ont revendiqué l'attaque. Si c'est fait, nous voterons le texte parce que le cœur du texte est en accord avec ce que nous défendons.

Jeanne LAZARUS

En ajoutant le nom des organisations qui ont participé aux attaques.

Mathias VICHERAT

Pouvons-nous avoir le vote électronique longtemps ?

Jérôme GUEDJ

Ne pouvons-nous pas le faire maintenant ?

Jeanne LAZARUS

Nous l'ouvrirons à 19 heures. Nous le fermerons à 23 heures. Ainsi, tout le monde aura pu s'exprimer.

Jérôme GUEDJ

Pourquoi ne le faisons-nous pas maintenant ? Nous n'avons pas le texte, mais il y a une somme d'intelligences collectives. Si les gens disent « voilà l'amendement que je propose » et si nous nous rendons compte qu'il y a deux amendements à prendre pour adopter le texte...

Jeanne LAZARUS

Nous en avons pour une demi-heure si nous le faisons maintenant.

Jérôme GUEDJ

Justement, si l'objectif n'est pas de changer de virgule et s'il y a juste à rajouter les noms des deux organisations et à enlever une formule qui est jugée un peu trop péremptoire... ce sont les deux seules remarques que j'ai entendues.

Mathias VICHERAT

Je pense qu'il est mieux de revoter un texte.

Jeanne LAZARUS

Donc 19 heures - 23 heures, sauf si tout le monde a fini à 19 h 30. Merci beaucoup.

VI. PRESENTATION DU BILAN 2021 DE LA CAMPAGNE D'ADMISSION

Jeanne LAZARUS

Mme CROUZET a eu la patience d'attendre la fin de ce débat pour présenter le bilan de la campagne d'admission. Elle va nous faire une présentation un petit peu raccourcie puisque nous avons tous eu le document présentant les chiffres de 2021. La présentation va se concentrer sur les choses nouvelles qui concernent 2022. Je vous laisse immédiatement la parole.

Gabriela CROUZET

Merci beaucoup, madame la présidente. Bonjour à toutes et à tous. Effectivement, je vous propose de vous dire deux mots sur le bilan 2021, mais nous en avons largement parlé. Vous avez pu recevoir le bilan détaillé, il y a quelques jours. Bien entendu, je serai à votre disposition pour toute discussion et tout échange à la fin de ma présentation.

Je voulais vous dire, sur cette campagne 2021, mais je pense que vous le savez, qu'elle a attiré un très grand nombre de candidatures, pour l'ensemble de nos formations de premier cycle de master de doctorat et nos procédures de sélection, dont, évidemment, la procédure d'admission réformée en première année ; elles ont véritablement permis de conjuguer excellence académique, ouverture sociale et diversité territoriale. En dépit d'un contexte sanitaire global qui est resté complexe, en 2021, nos formations ont marqué une forte attractivité avec, au total, vous l'avez vu, près de 32 000 candidats français internationaux qui ont postulé pour notre formation initiale, ce qui a représenté plus 46 % d'augmentation pour l'ensemble de nos formations. Les places, par ailleurs, ayant été stabilisées, en 2021, la sélection s'est également considérablement accrue ; un peu plus de 4200 nouveaux élèves ont été recrutés, soit un taux de sélection global qui s'est établi à 13 % contre 22 % en 2020.

Sur la campagne d'admission en première année, vous le savez, cette campagne a été tout à fait exceptionnelle et marquée par des évolutions historiques. Elle s'est tout d'abord déroulée dans un contexte inédit avec une conjoncture combinée de quelques effets importants et concomitants : mise en œuvre de la nouvelle procédure d'admission, intégration pleine de la plate-forme nationale Parcoursup, réforme du baccalauréat et arrivée des candidats issus des lycées français à l'étranger, au sein de la voie d'admission générale Parcoursup.

Plus globalement, nous avons pu recruter d'excellents élèves. Je pense que le bilan que nous vous avons fait parvenir, il y a quelques jours, le démontre. Bien sûr, nous pouvons également échanger sur ce sujet, à l'issue de ma présentation.

Je vous propose, à présent, de vous parler très rapidement, et de profiter de ma présence, ici, pour vous présenter quelques chiffres principaux sur la campagne d'admission qui est en cours et qui est même déjà entrée dans sa phase la plus intensive.

Tout d'abord, sur Parcoursup, à l'issue de la deuxième phase de Parcoursup qui s'est achevée le 8 avril, il y a une dizaine de jours, Sciences Po a enregistré près de 12 000 candidatures pour les voies qui sont accessibles sur Parcoursup, soit la voie générale, la voie Conventions Education prioritaire ou les double diplômes référencés sur Parcoursup. Nous avons donc le Bachelor, c'est-à-dire la voie générale et la voie CEP qui enregistrent un peu plus de 9200 candidatures. Nous avons, à titre de comparaison, un peu plus de 12 000 candidatures en 2021 ; les 11 doubles diplômes, qui sont accessibles également sur la plate-forme nationale attirent, quant à eux, 2700 candidatures par rapport à 2500 en 2021. Ces résultats enregistrent donc, en 2022, une baisse de moins 22 % par rapport à 2021, sachant que l'année 2021 aura probablement été une année absolument hors-norme parce que nous savons que ces résultats 2022, en même temps, représentent une hausse de 60 % en comparaison avec 2020. Ils confirment, quand même, que Sciences Po continue à être très attractif et ils démontrent également l'impact notable de la réforme de la procédure d'admission en première année. Toutes les régions de France sont représentées parmi nos candidats avec les 30 académies représentées ; le taux des boursiers, du secondaire, en 2022, parmi les candidats, se maintient à 14 %, contre 12 % en 2021. 66 % sont des femmes, ce qui est assez stable par rapport aux années précédentes. Nous avons également 39 sportifs de haut niveau ou artistes confirmés.

Concernant les prochaines étapes, les dossiers sont actuellement à l'évaluation. Ils seront examinés durant 15 jours, jusqu'à fin avril environ. Près de 800 examinateurs ont été mobilisés pour cette évaluation. Comme vous le savez, chaque dossier est évalué par deux examinateurs indépendants et préalablement formés. Il y aura, ensuite, un jury d'admission qui déterminera une note minimum sur 60 qu'il faudra obtenir pour être invité à l'oral. Tous les candidats recevront leur convocation par e-mail. Les candidats non convoqués recevront, cette année, également un e-mail. Vous savez que l'année dernière les règles Parcoursup ne le permettaient pas. Cette année, nous évoluons sur ce point et donc tous les candidats, qu'ils soient convoqués ou non à l'oral, pourront avoir un emailconvocation. Les entretiens, ensuite, auront lieu sur tout le mois de mai, exception faite de la semaine du 9 au 13 mai qui sera consacrée, à la demande du ministère de l'Éducation nationale, aux épreuves écrites de spécialités. La voie internationale est ouverte en continu depuis le début du mois de novembre. Un peu plus de 840 candidatures ont été soumises à ce stade. Les programmes les plus demandés, à ce stade, sont le programme EURAM de Reims, Menton et Le Havre. La date limite pour soumettre sa candidature est le 27 avril 2022. Le dernier jury aura lieu à la mi-juin.

Pour ce qui est des formations de master, la procédure française master a reçu 4051 candidatures en 2022. Là aussi, cela représente une petite baisse de 17 % par rapport à 2021, mais une hausse de 7 % par rapport à 2020. Ces chiffres confirment, à nouveau, que l'année 2021 aura été exceptionnelle. Un peu plus de 1200 candidats ont été rendus admissibles par le jury d'admissibilité et passent, actuellement, à compter d'aujourd'hui, leurs oraux. Ces oraux vont durer jusqu'au 3 mai et le jury d'admission aura lieu à la mi-mai.

Pour ce qui est de la procédure internationale qui est ouverte en continu, depuis le mois d'octobre, nous avons un peu plus de 4300 candidatures en 2022. Là aussi, cela représente une baisse de 26 %. Le dernier jury aura également lieu à la mi-mai.

Enfin, une dernière information sur les procédures d'admission qui restent encore ouvertes à cette date ; nous avons la voie internationale Collège, certains doubles diplômes au Collège universitaire et en master, l'admission en doctorat et les masters en un an.

Je vous remercie pour votre attention et me réjouis de pouvoir échanger avec vous.

Yoann LEROUGE

Merci, madame la présidente. Merci pour cette présentation. Juste un point. Lorsque nous avons eu ce point d'information en novembre, monsieur le directeur, vous aviez souhaité qu'il y ait une forme d'audit flash qui soit mis assez rapidement en place pour voir les points d'amélioration faisant suite à la petite musique qui montait sur les lycées parisiens qui exprimaient, peut-être, un traitement différent et qui impacterait très fortement ces étudiants. Avons-nous quelques éléments sur cet audit flash ? Merci.

Mathias VICHERAT

Il y a d'abord eu, côté Parcoursup, une évaluation et un rapport d'ensembles qui nous ont donné des éléments. Par ailleurs, nous avons eu des interactions bilatérales avec les proviseurs des lycées parisiens. Deux choses sont remontées. Évidemment, ils n'avaient pas pris la mesure de la réforme à la fois des

admissions et de Parcoursup pour Sciences Po, notamment avec une politique de sévérité des notations extrêmement forte, ce qui désavantage leurs élèves. La deuxième chose est que nous avons constaté qu'ils ne nous envoyaient pas les têtes de classe, mais les milieux de classe. Ce dialogue a eu lieu. Du coup, à partir du moment où nous avons eu le rapport de Parcoursup, plus ce dialogue bilatéral, j'ai considéré que nous avons eu cet échange qui nous permet d'améliorer le dispositif.

Par ailleurs, il y a un sujet de moyens dont nous avons parlé la dernière fois, que nous prévoyons bien pour cette campagne d'admission, les moyens suffisants, à la fois en termes administratifs, en termes pédagogiques et en termes de jury. C'était un des points importants que vous aviez soulevés et sur lequel nous voulions vous répondre.

Raykhan LIANOVA

Merci pour votre présentation, madame. J'aurais quelques questions. Ma première question porte sur la sélection qui s'accroît. Certes, cela est dû au nombre plus important de candidats, mais aussi parce que Sciences Po a sélectionné moins de personnes, environ 500 personnes de moins, 300 en Collège universitaire et 140 en master. Le taux de sélectivité ne croît pas seulement parce qu'il n'y a plus de candidats, mais aussi parce que nous avons moins sélectionné. J'aimerais savoir pourquoi il y a moins d'admis.

Ma deuxième question concerne les boursiers. Les échelons boursiers ne sont pas indiqués dans le document. Savez-vous où nous pouvons les trouver ? Concernant toujours ces étudiants boursiers, il y a une disparité entre les écoles, mais aussi entre les campus. Savez-vous à quoi cela est-il dû, au-delà de la présence des étudiants internationaux ? Enfin, savez-vous pourquoi il y a plus de candidats par Parcoursup et en même temps, moins de candidats où il y a la procédure CEP parce qu'il y a une diminution de 15 % de ces étudiants ? Merci.

Alain CHATRIOT

Je me félicite de cette question des e-mails, hélas aussi pour les candidats refusés. Je pense que c'est de bonne politique, pour l'Institution, pour éviter des rancœurs inutiles et supplémentaires à la déception. J'ai une question. Le chiffre m'a surpris. C'est une question de curiosité. Concernant le nombre des candidats sur les doubles diplômes, avons-nous une idée du nombre de places en doubles diplômes et le ratio de sélectivité ? Avec un tel nombre de candidats, il doit être sans doute assez différent de celui des voies générales du Collège universitaire. Pourrions-nous avoir ces chiffres ? Sur 2022, j'ai trouvé que le delta était encore considérable. J'ai noté 2724 candidats pour les doubles diplômes, sur un nombre de places, malgré tout, très limité. Ce sont des formations passionnantes dont la sélectivité va devenir très impressionnante.

Simon CORDONNIER

Un petit mot pour remercier l'équipe des admissions pour ce rapport extrêmement complet et extrêmement riche et très intéressant. Je voulais également remercier le directeur pour la constance et l'engagement sur le renforcement des moyens. J'ai un petit regret sur le rapport que j'ai eu l'occasion d'exprimer en réunion de bureau. En termes d'éléments de compréhension, il me semblerait utile d'ajouter le nombre d'admis en provenance du Collège universitaire, ce qui permet de mieux comprendre les chiffres d'admission au niveau du master.

Je l'ai également mentionné ; une réflexion nécessaire, mais dont vous m'avez indiqué qu'elle était en cours, sur les masters en un an montre un certain nombre de faiblesses dans ce rapport. Merci.

Gabriela CROUZET

Merci beaucoup pour vos questions. Je vous propose de les prendre comme elles ont été posées. Tout d'abord, les questions de Mme LIANOVA. Oui, vous avez raison, la sélection s'est accrue. Nous avons eu, effectivement, cette attractivité que j'ai évoquée et qui était tout à fait exceptionnelle en 2021. En même temps, cela s'est conjugué avec la stabilisation des places offertes en premier cycle et en master. Les tableaux et le bilan font apparaître, vous avez raison, une différence entre 2020, dans le nombre de places, et 2021. Rappelons-nous, 2020 était l'année de l'épidémie de la Covid. Elle a fortement marqué notre admission 2020 où nous avons décidé d'admettre davantage d'étudiants sur l'ensemble de nos procédures d'admission de premier cycle et de master parce que nous avons une véritable inconnue, en pleine épidémie, concernant le comportement des admis. Tous les admis ne

viennent pas nécessairement à Sciences Po, à la rentrée. Nous leur demandons d'accepter leur offre d'admission. Nous avons fait ce pari en 2020 qui, au niveau statistique, aujourd'hui, fait apparaître plus, effectivement, d'admis en 2020 par rapport à 2021, mais l'idée était tout simplement de stabiliser le nombre de places par rapport à une année 2019 afin de maîtriser l'accueil de nos nouveaux admis, à peu près de la même façon qu'avant l'épidémie. Cela concernait le nombre de places.

Pour ce qui est des échelons de boursiers, effectivement, nous ne faisons pas apparaître les échelons et la répartition des boursiers dans ce bilan parce que je crois que vous avez eu récemment la présentation du bilan de l'aide sociale et de l'aide financière, par Francesca CABIDDU. L'idée est plutôt de faire apparaître ces chiffres, dans ce type de bilan, plutôt que dans le bilan d'admission.

Pour ce qui est du nombre de candidats qui nous viennent des lycées partenaires CEP, Conventions Éducation Prioritaires, nous avons effectivement remarqué, l'année dernière, une légère baisse, un léger fléchissement du nombre de candidatures, par rapport aux années précédentes. Ce fléchissement, vous le savez, nous nous l'expliquons par le fait que Sciences Po a intégré Parcoursup et ces élèves, venant des lycées partenaires, pour la première fois, devaient également soumettre leur dossier de candidature, comme tous les autres candidats sur Parcoursup, sur la plate-forme nationale. Il s'agissait, déjà, d'un effort un peu différent par rapport au passé. Par ailleurs, pour la première fois, les candidats CEP, pour qui, avant, Sciences Po représentait en quelque sorte le 11e choix, par rapport aux 10 possibles sur la plate-forme Parcoursup (parce que Sciences Po n'était pas pleinement dans Parcoursup) En 2021, Sciences Po fait partie des 10 vœux possibles dans Parcoursup (au lieu de 11 en 2020). Là, nous pensons aussi que c'est un élément qui a pu jouer dans la réflexion des candidats CEP parce qu'il fallait qu'ils choisissent, au final, 10 formations d'enseignement supérieur et que cela a sans doute un peu expliqué la réduction du nombre de candidats qui ont décidé à la fois de faire l'effort de remplir ce dossier de candidature exigeant et, à la fois, de marquer la motivation pour notre formation, parmi les 10 possibles sur la plate-forme Parcoursup.

Effectivement, les e-mails pour les non admissibles... merci beaucoup M. CHATRIOT. C'était une discussion que nous avons vraiment entamée à l'issue de la campagne 2021 avec les équipes Parcoursup. Nous avons l'habitude, par le passé, de communiquer tout au long de la procédure d'admission avec nos candidats. Nous avons regretté, comme eux, comme vous, de ne pas avoir pu le faire l'année dernière. Nous nous réjouissons donc de la décision de Parcoursup qui ne concerne pas que Sciences Po. Il a vraiment évolué sur ses propres réglementations, sur la possibilité, désormais, de communiquer avec les candidats qui ne seront pas invités à l'oral, donc qui ne seront pas admissibles.

Pour ce qui est du nombre de candidats en double diplôme, effectivement, c'est aussi une révélation en 2021, qui se poursuit en 2022. Cela se confirme. Nous attirons davantage de candidats vers ces formations qui sont, par ailleurs, dans l'enseignement supérieur, extrêmement populaires. Nous savons que toutes les universités ont aussi développé des parcours doubles diplômants, doubles cursus, etc. visiblement, que ce sont des éléments attrayants, aujourd'hui, pour les générations de nos candidats. Nous observons une montée relativement forte de candidatures, notamment ceux qui sont référencés sur la plate-forme nationale. Nous avons, à peu près, 500 places au global pour tous nos admis de doubles diplômes, c'est-à-dire les doubles diplômes référencés dans la plate-forme nationale, les doubles diplômes accessibles pour nos candidats internationaux collège via la plateforme de Sciences Po et les doubles diplômes qui sont gérés au niveau de l'admission directement par nos partenaires. Je pense, notamment, à Columbia, Berkley, etc., nos partenaires, notamment nord-américains. Le taux de sélection, en 2021, a été relativement sévère et s'est rapproché de ce que nous avons pu observer, par ailleurs, sur d'autres procédures. Je crois, au global, que nous sommes à 17 % du taux de sélection, pour les doubles diplômes. Cela comprend, également, les doubles diplômes internationaux, etc. Sur les doubles diplômes référencés dans Parcoursup, l'année dernière, nous étions à 7 % du taux de sélection qui était celui que nous avons également constaté sur la voie générale d'admission Parcoursup. Cette année, sur ces questions du taux de sélection, cela revient aux questions de Mme LIANOVA, bien sûr, le taux de sélection est lié au nombre de candidats et au nombre de places que nous souhaitons désigner à nos admis. Nous savons, déjà, compte tenu des éléments chiffrés que j'ai partagés avec vous, que les taux de sélection vont se desserrer, par rapport à 2021. Le nombre de places qui sera proposé à l'ensemble de la formation, que ce soit le premier cycle ou le master, sera légèrement au-dessus de 2021 là où nous constatons une baisse des candidatures, que ce soit au niveau du premier cycle ou en master. Mathématiquement, nous aurons des taux de sélections qui vont s'approcher de 10 %, je pense, au niveau du Collège universitaire.

Jeanne LAZARUS

Merci vraiment pour ce dossier et la présentation de ce matin.

VII. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX PROVISOIRES DES SEANCES DU 15 FEVRIER ET DU 8 MARS 2022

Jeanne LAZARUS

Nous passons à l'adoption de procès-verbaux. Je suppose que pas mal de procurations sont arrivées.

Ismahane GASMI

Juste une, M. LE BOUARD donne procuration à M. JEAN.

Jeanne LAZARUS

Y a-t-il des votes contre ?

Mathéa BOUDINET

Ce n'est pas un vote contre, mais juste une demande de modification. Pour le procès-verbal du 15 février, on se réfère à moi comme Nathalie BOUDINET. Mon prénom est Mathéa. Merci.

Jeanne LAZARUS

Nous le prenons en compte. Vote contre ? Abstention ? Les procès-verbaux sont adoptés.

Le procès-verbal du 8 mars est adopté à l'unanimité.

VIII. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

François HEILBRONN

Je voudrais rendre hommage à un très grand professeur d'économie de Sciences Po qui nous a quittés vendredi, Jean-Paul FITOUSSI ; il a été membre de ce conseil pendant de très longues années ; il a également été directeur scientifique de Sciences Po. Il a été administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques. Il fut à la fois un excellent professeur et un des membres actifs de ce conseil. J'en ai été le témoin. Il a été aussi, les étudiants ne le savent peut-être pas, celui qui a inventé, imaginé et construit le système de paiement des droits de scolarité en fonction des revenus parentaux. Je souhaite lui rendre hommage en cette enceinte. Je sais que Mathias y réfléchit, je souhaite également, dans le cadre de Sciences Po, qu'une conférence lui soit consacrée pour rendre hommage à son travail d'économiste et d'humaniste.

Mathias VICHERAT

Au-delà du texte que nous avons cosigné avec Laurence BERTRAND DORLEAC, je souhaiterais également qu'un lieu lui soit dédié. Nous réfléchissons, avec notamment sa fille, Lisa, qui est également enseignante à Science Po, au meilleur lieu pour lui rendre cet hommage.

Jeanne LAZARUS

Je voudrais m'associer à ce que vous avez dit et rappeler également que Jean-Paul FITOUSSI a joué un rôle non négligeable, l'année dernière, dans la crise qui nous a secoués. Il a été un pilier du Conseil d'administration. Il a énormément contribué à ce que les choses se passent le mieux qu'elles pouvaient se passer. Merci d'avoir rappelé sa mémoire.

Emma SALLEY

Nous voulions nous faire le relais des inquiétudes et des revendications du collectif féministe de Garces à propos d'agressions au GHB dans les soirées étudiantes. Garces a eu connaissance de cas d'agressions au GHB à la soirée Cash and Trash de l'association sportive, en novembre 2021. À l'époque, le collectif

s'est inquiété de savoir si l'administration était au courant et a donc envoyé un message à l'association sportive. Vous avez affirmé à Garces, par mail, il y a une semaine que vous n'aviez pas eu d'informations à ce sujet. Pourtant, l'association sportive leur a affirmé, par message, qu'ils avaient prévenu l'administration, au lendemain de la Cash and Trash de novembre. De plus, ils ont eu connaissance d'une commande de protections des verres qui a été faite sur demande du BDA en décembre, ce qui, pour elle, prouve que vous étiez au courant des faits qui se sont déroulés au cours de la Cash and Trash. Nous ne nous expliquons pas, alors que vous étiez au courant, pourquoi quasiment rien n'a été mis en place jusqu'à récemment, à part cette commande de protections des verres qui n'arrivera qu'à la rentrée prochaine. Vous mettez en avant le fait qu'il n'y a pas de signalements, mais vous refusez de rembourser les tests capillaires qui permettent de détecter la présence de GHB. Ce sont des tests chers, mais étant donné que c'est une substance qui disparaît rapidement dans le sang, c'est souvent le seul moyen de prouver qu'il y a eu une agression au GHB.

Par ailleurs, le collectif a souhaité mettre en avant qu'il y a beaucoup de témoignages et que nous ne pouvons pas forcer les victimes à porter plainte. Ces témoignages prouvent qu'il y a effectivement un problème, quant à ces agressions. Il a été discuté, en outre, à une réunion, avec M. THUBERT et Garces, la semaine dernière, l'intégration du GHB dans la formation de début de semestre et de la formation des associations ainsi que le recours à des ressources spécialisées.

Pouvez-vous clarifier les actions que vous avez menées et que vous mènerez à ce sujet ? Que comptez-vous faire pour sécuriser les prochains événements festifs étudiants à Sciences Po, sachant que les agressions chimiques se multiplient dans les soirées étudiantes, GHB et piqûres, et qu'il s'agit d'un type d'agression à part entière puisque les personnes sont droguées à leur insu ? C'est à distinguer des questions d'alcool qui sont souvent mises en avant lors des formations.. Comment pensez-vous agir par la suite, notamment quant à la responsabilisation des agresseurs ? Y a-t-il eu une tentative d'étouffer l'affaire ?

Mathias VICHERAT

Vous avez une manière d'aborder les sujets et de poser les questions qui est, quand même, singulière. « Y a-t-il eu une tentative d'étouffer l'affaire ? » Cela commence bien en termes de discussion et en termes de construction de solutions et de mesures ensemble.

Un point est prévu au CVEF lundi par Sébastien THUBERT. Il connaît le sujet et il pourra vous répondre. Je ne suis pas au courant de ces points. Vous avez raison de rappeler que cela doit s'inscrire de manière très déterminée, dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et qu'il faut y mettre des moyens. Si ce sont des protections de gobelets, si ce sont des tests, je suis tout à fait d'accord. Je vais évidemment demander à Sébastien THUBERT de me faire un point dans la journée. Un point sera fait en CVEF ce lundi. Nous allons avancer, mais il n'y a pas de volonté d'étouffer l'affaire. Il faut arrêter de présenter les choses ainsi.

Yoann LEROUGE

Merci. Peut-être une demande, pour un prochain conseil. Serait-il possible d'avoir un point d'actualité ou alors par mail ; vous aviez, monsieur le directeur, mentionné qu'il y avait une vraie opportunité pour Sciences Po, avec l'INSP, notamment sur comment Sciences Po pouvait, justement, accompagner, notamment sur le volet enseignement, l'INSP. Serait-il possible d'avoir un point d'actualité, maintenant ou plus tard, sur le sujet ? Merci.

Mathias VICHERAT

C'est un peu tôt. L'INSP avance en marchant. Nous suivons la marche de l'INSP. Tout n'est pas complètement bouclé. Sans doute, pour la prochaine séance, ou celle d'après, avec l'École d'Affaires publiques, nous vous ferons un point détaillé de là où nous en sommes des collaborations avec l'INSP.

Raphaël ZAOUATI

Très rapidement sur les protections des verres, pour les soirées. Effectivement, je suis très content qu'il y ait un point qui soit à l'ordre du jour du CVEF. Je rends hommage, d'ailleurs, à ma camarade élue au CVEF, Marianna, qui a justement fait en sorte que ce point soit mis à l'ordre du jour. Pour information le gala du BDE se tiendra vendredi. Le point aura donc lieu après le gala du BDE. Ce sera l'une des dernières soirées de l'année étudiante. Je pense que les différents élus étudiants seront disponibles en

amont du CVEF, avec Sébastien THUBERT, pour faire un rapide point afin d'éviter, justement, toute prise de risque inutile vendredi soir. Merci.

Jeanne LAZARUS

Merci. Je crois qu'il n'y a plus de questions. Je vais clore le conseil de ce matin et je vais vous donner rendez-vous le 24 mai pour notre prochaine séance. Je vous remercie pour votre attention de ce matin et d'être restés un peu plus tard.

Jeanne LAZARUS lève la séance à 11 heures 26.